VENDEE

LA ROCHE SUR YON

AMICALE APY YONNAISE PHILATELIQUE

• • •

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE

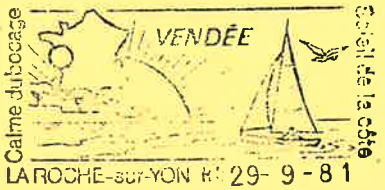

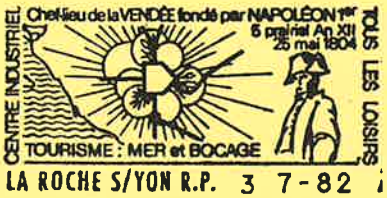

Vue de l'intérieur de la Recette Principale de La Roche-sur-Yon
rénovée fin janvier 1988

N° 39

Amicale Philatélique Yonnaise

Ce qu'elle est :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE, fédérée sous le n° 234 -XV compte 100 adhérents et 40 jeunes.

Mr. G. ABERT occupe la charge de Président.

Ce qu'elle offre :

- des réunions mensuelles
- le service de la revue fédérale "PHILATELIE FRANCAISE" gratuitement et à domicile.
- un service d'échanges au moyen de circulations à domicile
- un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits)
- un BULLETIN TRIMESTRIEL dont vous avez un exemplaire sous les yeux
- une bibliothèque
- du matériel à prix réduit
- ... des informations en tous genres.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE : 130 Frs. - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES REUNIONS

Les adultes se réunissent une fois pas mois, en principe le 1er jeudi du mois à 20 h 30 à la Cité Bretagne, Boulevard des Etats Unis, dans les locaux du club du 3ème âge.

Les philatélistes isolés y sont cordialement invités.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne le dimanche à 10 h 30.

CALENDRIER DES REUNIONS

REUNIONS MENSUELLES - ADULTES	REUNIONS MENSUELLES - JEUNES
3 mars	6 et 20 mars
7 avril	10 et 24 avril
5 mai	8 et 22 mai
2 juin	12 et 26 juin
30 juin	3 juillet
8 septembre	25 septembre
6 octobre	9 et 23 octobre
3 novembre	6 et 20 novembre
Dimanche 11 décembre à 9h30 ASSEMBLEE GENERALE	4 et 18 décembre

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITES DE L'A.P.Y.

12 et 13 mars : JOURNEE DU TIMBRE à FONTENAY-LE-COMTE (avec exposition départementale)

d° JOURNEE DU TIMBRE AUX SABLES-D'OLONNE

16 et 17 avril CONGRES et EXPOSITION G.P.C.O. à NIORT

22 et 23 mai CONGRES FEDERAL et EXPOSITION NATIONALE à VALENCE

BULLETIN
DE L'AMICALE PHILATELIQUE
YONNAISE

NUMERO 39 **JUIN 1988**

SOMMAIRE

1	Sommaire	
2	Le Mot du Président	G. ABERT
3 à 5	La Vie de l'Amicale	
6	Pensée et réflexions sur la Philatélie	P. BENINI
7 à 12	Histoire Postale de la Vendée	
13 et 14	Les Cent Jours à la Poste de Fontenay	J. RENOLLAUD
15	L'intérêt de l'examen des oblitérations	M. BRUNO
16	Comme le temps passe...	Y. PAUVERT
17 à 27	Micro-informatique et affranchissement	L. GUILLARD
28	La Poste à la campagne	Y. PAUVERT
29 et 30	Un faussaire organisé	Y. PAUVERT
31 à 44	La Poste à l'heure de la PUB	G. ABERT
45 à 47	Nouvelles marques manuscrites de Vendée	J. RENOLLAUD
48 à 51	L'affranchissement des télégrammes en timbres-poste	E. GLEMAREC
52	Document	

Directeur de la publication : Gérard ABERT
Impression des textes : A.T.A.C.
Impression des pages publicitaires :
Imprimerie Jauffrit le POIRE-SUR-VIE

Le Mot du Président

Il y a quelques mois j'écrivais qu'il existait même un Président heureux. Soyez rassuré, je ne change pas un mot à ce que j'ai affirmé, simplement, je commence à me rendre compte de la difficulté de la tâche. Il n'y parait pas, tout le monde est sympathique, pourtant, je le reconnais, j'ai parfois bien du mal à mener le bateau de l' A.P.Y. (et encore, ce n'est pas moi qui rame, je ne fais que tenir le gouvernail).

Puisque nous sommes entre Amis, ne nous cachons rien, et disons sans arrière pensée qu'ayant un bulletin qu'on dit agréable, il m'est apparu amer de découvrir dans un autre périodique que le nôtre un article dont nous aurions pu avoir la primeur. La collaboration entre amicalistes est-elle si difficile ? Tant pis pour nous, je souhaite cependant que ce coup ne se reproduise pas.

A contrario, certains auteurs se plaisent à nous adresser le fruit de leurs études. Nous avons reproduit récemment un article de Monsieur GLEMAREC. Monsieur PORCHER a fort aimablement prêté son concours, et aujourd'hui vous allez découvrir un article très "pointu" de Monsieur GUILLARD. Ce dernier fait autorité au plus haut niveau, et sur tout le territoire en matière d'études sur la micro informatique utilisée aux guichets des P.T.T. (GAPA, MOG, etc...) Peut-être allez-vous trouver cette étude très ardue, mais pour vous aider, essayez de la transposer avec des vignettes de notre département; votre intérêt va grandir, j'en suis presque certain.

Je ne voudrais pas manquer de remercier ici, puisque l'occasion m'en est donnée, Madame MOREAU et Mademoiselle PERAUDEAU qui se dépensent sans compter pour notre bulletin. Madame MOREAU, notre dactylo en titre, est d'une patience angélique. Monsieur BRUNO ne me démentira pas. Comme toutes les secrétaires, elle a une sacro sainte horreur des tableaux parce que vingt fois sur sa machine elle remet son ouvrage... Merci encore. Mademoiselle PERRAUDEAU, bien que non philatéliste en surprendrait plus d'un par ses connaissances de plus en plus étendues. Elle relit, corrige, collationne, "peaufine et monte" le bulletin. Mesdames, nous ne vous dirons jamais tout ce que vous doit l'A.P.Y.

Une fois encore vous avez dans les mains notre dernier-né. Bonne lecture à chacun de vous, et puis elles approchent, alors bonnes et agréables vacances avec beaucoup de soleil.

G. ABERT

P.S. les P.T.T. viennent de se doter d'un nouveau bureau dans le quartier du Bourg. A présent les Yonnais sont tout à fait gâtés au niveau de l'accueil. Les quatre points de contact sont parfaits : la R.P., St André, le Bourg et la Garenne. Bravo la Poste.

LA VIE DE L'AMICALE

LES JEUNES DE L'AMICALE

Une année scolaire va s'achever et il est encore d'usage de tirer des leçons des efforts déployés pendant cette période.

Depuis septembre dernier, les jeunes sont, pour la plupart, restés très inconstants. Beaucoup se contenteraient d'amasser des timbres qui leur seraient donnés et qui auraient donc été achetés à leur profit. Cependant quatre groupes ont régulièrement fonctionné.

En premier lieu, et surtout, le Club de la cité Bretagne animé principalement par Jean-Pierre HURTAUD et qui se réunit deux fois par mois. Henri BEDUNEAU de Mouilleron-le-Captif, a eu la gentillesse d'y amener, pratiquement chaque mois, quelques-uns de ses jeunes.

D'autres réunions ont lieu certains lundis, à 13 heures au CES Herriot, avec Mme BROSSARD, mère d'un jeune, et E. MOREAU, ou encore certains samedis à Aubigny avec Jean LARDIERE.

Enfin J.J. GRASTEAU réunit toujours quelques jeunes à Venansault.

L'A.P.Y ne se désintéresse donc pas des jeunes, puisque six de ses membres y consacrent une part de leur activité, mais au total 32 jeunes seulement se sentent vraiment concernés (certains fréquentent trois des réunions susdites!).

Les résultats montrent qu'un travail efficace se réalise. Dans les deux départementales de St Georges-de-Montaigu et Fontenay nous avons qualifié pour les régionales :

Patrice NORDEY, Philippe MAGORD, Olivier BILLIERES de La Roche

Vincent et Dominique BUTREAU de Mouilleron

Sébastien BRETECHÉ et David GIRAUD d'Aubigny

A l'exposition régionale de Niort, nos quatre représentants se sont brillamment comportés :

Vincent BUTREAU avec un "GRAND ARGENT"

Philippe MAGORD) avec un ARGENT
et Tony PREZEAU (

Patrice NORDEY avec un BRONZE-ARGENTE

A l'exposition nationale de Nevers, d'un niveau très élevé, nos quatre mousquetaires ont également fait honneur à leurs couleurs.

Christophe MAGAUD) avec 70 points, médaille d'argent
et Franck MAGORD (
Jean-Baptiste LAVALARD 69 " " bronze-argenté
Dominique BROSSARD 67 " " bronze-argenté

Deux de ces jeunes, Christophe et Franck ont été retenus pour participer à une exposition bilatérale, en Hongrie au cours de l'été 1988.

..../....

Aucune médaille de bronze, aucun diplôme pour nous, la moyenne est donc excellente.

A la rentrée scolaire, et plus précisément en novembre, une nouvelle fournée de courageux se présentera au concours de BOUFFERE (départementale) et surtout à l'interrégionale Jeunes de Tours, où pas moins de huit jeunes défendront la réputation de l'A.P.Y., et sûrement de belle façon !

Bravo les Jeunes, mais aussi bravo (et merci) aux adultes qui acceptent de s'en occuper.

L'A.P.Y.

DES EXPOSITIONS

L'Amicale a patronné, le 30 avril et le 1er mai, l'exposition philatélique devenue habituelle à Venansault et qu'organise gentiment notre ami Jean-Jacques Grasteau.

Les visiteurs n'ont pas manqué d'admirer les collections exposées.

Du 29 mai au 1er juin, une exposition de plus grande envergure aura été organisée par l'Association Vivre à Saint-André, à l'instigation de son nouvel animateur, Mr. C. Eon. L'amicale soucieuse de participer, quand elle le peut, à l'animation de la ville ou des quartiers, y présentera une bonne cinquantaine de cadres dont plusieurs collections de très bon niveau (l'une est sélectionnée pour Prague, cet été) et inédites à La Roche.

Cette exposition sera terminée quand le bulletin paraîtra.

Notre président aurait-il déjà donné son nom à une rue ?
Comme dirait Astérix : "Ils sont fous ces bretons ! "

A NE PAS MANQUER

Notre collègue et ami, Mr. M. BRUNO, a mis à jour et réédité le travail exécuté en 1963 sur "les Marques Postales en Bas-Poitou, puis en Vendée" des origines à 1876.

Au prix de longs et minutieux efforts, l'auteur a remis à jour et complété l'étude éditée à l'époque par les Feuilles Marcophiles. Il s'agit d'une forte brochure de 125 pages, format 21x29,7, tirée en offset et encollée.

Pour tous les collectionneurs s'intéressant à l'histoire postale de la Vendée, cet ouvrage doit constituer la référence, la documentation de base, et notamment pour tous ceux qui se consacrent aux Marques Postales.

L'ouvrage a obtenu une médaille Grand Argent à la récente exposition Régionale de Niort.

Son coût s'avère très modique en raison du travail fourni et du nombre des pages :

50 Frs pour les personnes n'appartenant pas à l'A.P.Y.
(mais 65 frs en cas d'envoi par la poste).

Pour les amicalistes :
se renseigner lors des réunions mensuelles.

Pour les autres collectionneurs,
s'adresser à Mr. Gérard ABERT
5 chemin des Bruyères
LE POIRE-SUR-VIE
85170 BELLEVILLE S/ VIE

en joignant un chèque bancaire ou postal au nom de l'Amicale.

Autres ouvrages diffusés par l'Amicale :

Il reste encore quelques exemplaires des études éditées sous forme de Cahiers Philatéliques Vendéens :

- La Poste aux lettres à La Roche-sur-Yon du 18ème au 20ème siècle — Mr. BRUNO
- La Poste à La Roche-sur-Yon après 1900 — Mr. PAUVERT
- Les Bureaux de Poste ruraux en Vendée — Mr. RECOQUILLON
- La Poste ferroviaire en Vendée — Mr. BRUNO
- Aspects divers de la Philatélie Vendéenne (journées de Timbre, oblitérations temporaires...etc) — Mr. MOREAU

On peut se les procurer au prix de 10 Frs, plus port éventuel, près du Bibliothécaire :

Mr. Jean-Pierre HURTAUD
22, Boulevard Edison
85000 LA ROCHE-SUR-YON

PENSEE ET REFLEXIONS SUR LA PHILATELIE

- LE FAIT QUE LES JEUNES PARTICIPENT PLUS OU MOINS A LA VIE PHILATELIQUE DEVRAIT ETRE UNE PREOCCUPATION DES COMMERCANTS , DES ADMINISTRATIONS POSTALES DE CEUX QUI EN TIRENT PROFIT , MAIS NON DE PHILATELISTES MILITANTS , DES CERCLES OU FEDERATIONS DE CERCLES

- L ' HISTOIRE POSTALE EST L ' ETUDE DU DEVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS A TRAVERS LE SERVICE POSTAL : CACHETS POSTAUX , OBLITERATIONS , ANNOTATIONS POSTALES ET TIMBRES SUR LETTRE SONT DES DOCUMENTS SUR LESQUELS ON PEUT SE BASER POUR CETTE RECHERCHE. LES NON-DENTELES. FEUILLES DE LUXE , PREMIERS JOURS FABRIQUES, CARTES MAXIMUN ET AUTRES FARIBOLES N"ONT RIEN A VOIR AVEC L ' HISTOIRE POSTALE ET MEME AVEC LA PHILATELIE CLAIRE ET SIMPLE.

- AUTRE DEFINITION: LA COLLECTION D ' HISTOIRE POSTALE EST UN ENSEMBLE BASE SUR L ' ETUDE ET LE CLASSEMENT DES DOCUMENTS PHILATELIQUES ET DES PIECES POSTALES QUI REGARDENT DIRECTEMENT LES VOIES ET LES MOYENS DE TRANSPORT DU COURRIER POSTAL A TOUTES LES EPOQUES OU A L ' ORGANISATION A CES FINS DES SERVICES POSTAUX , OFFICIELS , LOCAUX OU PRIVES.

- LES CATALOGUES : ON A PEUT ETRE PERDU DE VUE LE CARACTERE ESSENTIEL DU TIMBRE-POSTE CREE POUR LE SERVICE POSTAL. EN ETRE DETOURNE PAR DES CRITERES PEUT ETRE IMPORTANTS , MAIS AUQUEL SERVICE , ILS DOIVENT ABSOLUMENT ETRE SUBORDONNES DANS UN CATALOGUE QUI VEUT-ETRE OBJECTIF , COMPETENT ET SURTOUT INTELLIGENT COMME NOUS DESIRONS LE VOIR.

- ELOGE DE L ' HISTOIRE POSTALE (encore !) SANS LAQUELLE LA PHILATELIE DEVIENDRAIT , PLUS OU MOINS SELON LES CAS , UN SIMPLE RASSEMBLEMENT D ' ETIQUETTES , AVEC AU MAXIMUN UN GRAVE PROBLEME DE TRACES DE CHARNIERES ET DONT LE PRINCIPAL PROTAGONISTE DEVIENDRAIT LE PORTEFEUILLE.

- QU ' EST CE QU ' UNE SURCHAGE ABUSIVE ? EMISSION EXECUTEE AVEC DES POINCONS NORMAUX SUR DES TIMBRES ORIGINAUX , MAIS ULTERIEUREMENT A L' EPOQUE DE LEUR USAGE NORMAL.

-NE SONT PAS SATISFAISANTES LES ESTIMATIONS QUI NE TIENNENT PAS COMPTE DE LA PLUS OU MOINS GRANDE RARETE DUE AU FAIT QUE L ' OBLITERATION SOIT SUR UNE EMISSION PLUTOT QUE SUR UNE AUTRE.

-TARIF POSTAL D' UN SEUL JOUR EN FRANCE : 01 - 01 - 1947 .

- CE QUE JE PEUX DIRE AUX NOUVEAUX COLLECTIONNEURS C' EST DE NE PAS ETRE PRESSES ET D' ETRE PRUDENT DANS LES ACHATS. L ' URGENCE ET L ' ANXIETE D ' AVOIR UNE PIECE PEUVENT ETRE DE MAUVAISES CONSEILLERES . SI VOUS NE VOULEZ PAS RENONCER A LA PIECE DESIREE ET TROUVEE , DEMANDEZ VOUS SI ELLE EST VRAIMENT RARE ET SI VOUS NE POURRIEZ PAS EN TROUVER UNE AUTRE A UN PRIX RAISONNABLE.

- NATURELLEMENT LA PERFECTION EST PREFERABLE , MAIS CE N"EST PAS ETRE INTELLIGENT QUE DE VOULOIR A TOUT PRIX CE QUI N ' EXISTE PAS. CHAQUE PIECE AUTHENTIQUE DOIT AVOIR SON PRIX DETERMINE PAR SA RARETE ET SON ETAT DE CONSERVATION , MAIS UN PRIX HONNETE ET VALABLE QUI LUI PERMETTE DE SE *"MOUVOIR"* ENTRE COMMERCANTS ET COLLECTIONNEURS ET VICE-VERSA.

- UN SIECLE DE LITTERATURE PHILATELIQUE A DESORMAIS INCULQUE EN NOUS LA CONVICTION QUE LE SEUL TYPE DE COLLECTION REELLEMENT DIGNE DE CE NOM SOIT LA COLLECTION DE CLASSIQUES.

********** BEPPE **********

BENINI PIERRE

PRESENCE
assurances

Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu" Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES I.A.R.D. — VIE

51.37.03.79 - 51.37.22.60 Télex 700 803 C.C.P. Nantes 59-97

Ateliers CHENU

Zone Industrielle Sud
rue des artisans BP 168
85006 LA ROCHE SUR YON

PUBLICITE PEINTE
SERIGRAPHIE
LETTRAGES ADHESIFS
AFFICHES

Tél :LA ROCHE S/ YON 51.37.01.43
MONTAIGU 51.43.32.34

LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR
SES CREPES
SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon Tél.51.62.18.14

MEUBLES MOREAU

VOTRE ÉBÉNISTE

FABRICANT

BELLEVILLE-sur-VIE

Tél. : magasin 51.41.12.62
fabrique 51.41.11.13

MAROQUINERIE - BAGAGES - PARAPLUIES
S.A.R.L. **bibard**
ARTICLES CADEAUX
7, rue des Halles. Tél. 51.37.03.53
LA ROCHE-SUR-YON
Même maison Centre Commercial "Bellevue "
Tél. 51.37.10.09

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE -
TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ELECTRO-MENAGER
ANTENNES TELEVISION
louis le goff
Magasin : 5, Rue Raymond-Poincaré
Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot
LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.09.19

HARPHIL
PHILATÉLIE - MINÉRAUX
CARTOPHILIE
NUMISMATIE
D. HARJANI
17, Rue Thiers - 17000 LA ROCHELLE
Tél. 46.41.05.14

G.BLOUIN
MIROITERIE
INSTALLATIONS
Glaces, sécurit
Vitrages isolants...
PEINTURES
BATIMENT
Matériel, outillage...
REVETEMENTS
Sols et Murs
Papiers Peints

NANTES - LORIENT
Blouin s. a.
Zone Industrielle Sud
Rue des Artisans
85000 LA ROCHE SUR YON
☎ 51 62 27 40
QUIMPER - CHOLET

POISSONNERIE
"chez ANDRE"
26, rue Foch
LA ROCHE-SUR-YON
Tél : 51.37.11.14
Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE
AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

AU JOUR LE JOUR

L'HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE

La Poste continue à se moderniser au rythme des crédits accordés. Continuons donc à signaler les nouveaux aménagements, ne serait-ce que pour soulager la tâche des futurs historiens de la philatélie nouvelle.

LA FLOCELLIERE. Depuis le 1er janvier 1988, La Flocellière n'est plus une recette rurale mais un bureau de 4ème catégorie, par ailleurs toujours rattaché à Pouzauges.

COEX.

Un T.M.G. Logabax a été mis en service le 1er mars 1988 à la Poste de Coëx.

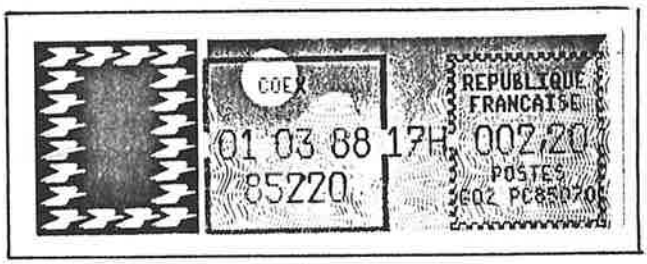

ANGLES.

Le 15 mars un appareil T.G.M. était utilisé à Angles.

Mr. J. Meunier, receveur dans cette localité, a réalisé à cette occasion une enveloppe curieuse, en collant dans la partie inférieure gauche, un morceau de papier rédigé et "bâti" sur ordinateur. Une seconde enveloppe montre la partie "ordinateur" inversée, avec Angles et la date à droite de ce support collé.

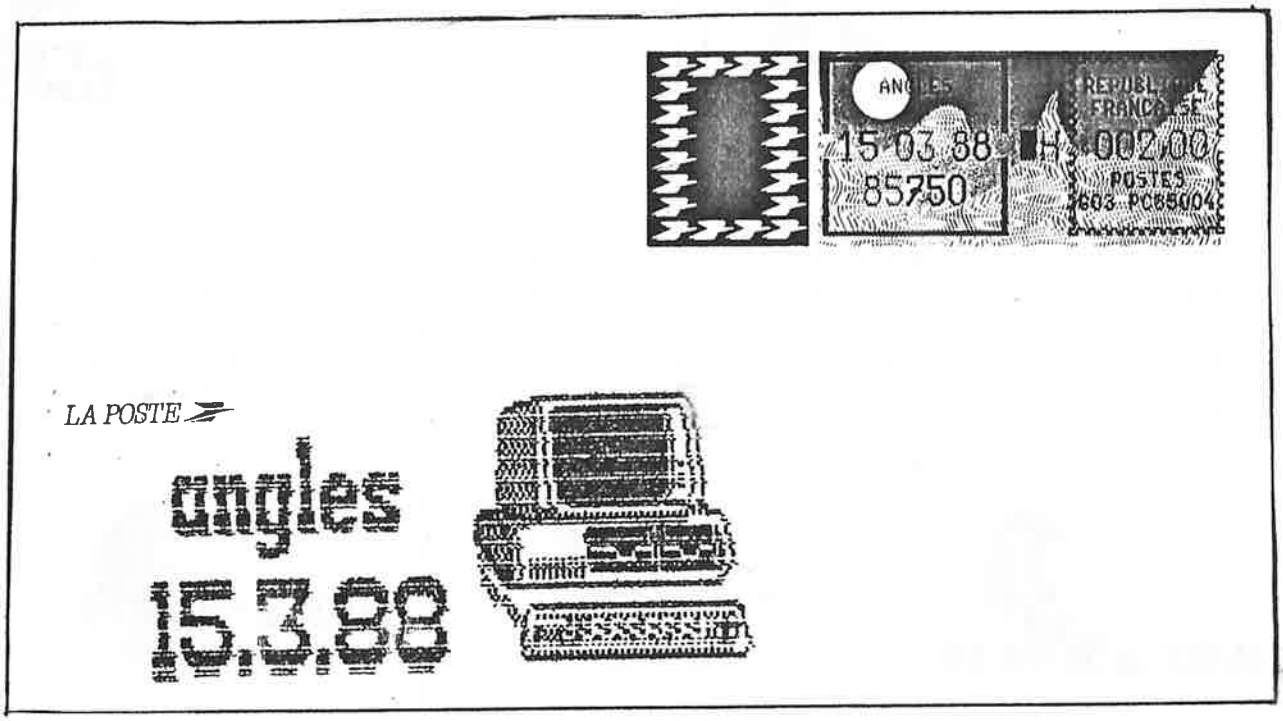

SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE.

Retour de la flamme temporaire
" Festival de jazz "
le 22 mars jusqu'au 21 mai inclus
selon toute vraisemblance.

PALLUAU.

Un matériel IBF.BG. a été mis en service le mardi 26 mars, sans que rien ne l'ait laissé prévoir.

Rappelons que ces initiales signifient "Imprimante-Bi-Fonction, Bicolore - Graphique".

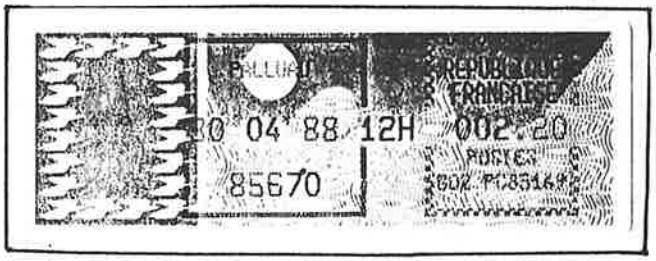

LES HERBIERS.

Le 31 mars, la flamme "Dynamisme-Tradition" a cédé temporairement la place à "Le Gaz naturel, l'Energie herbretaise".

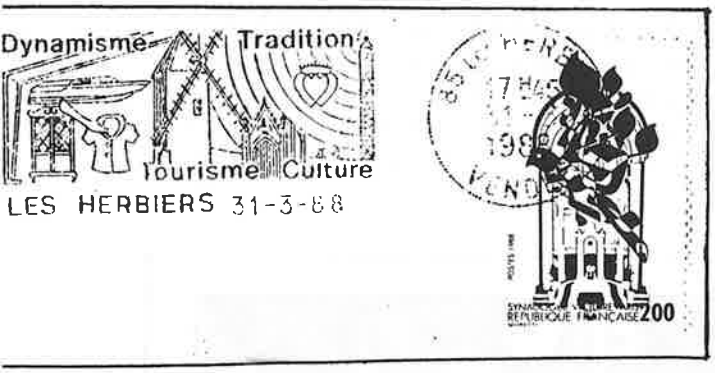

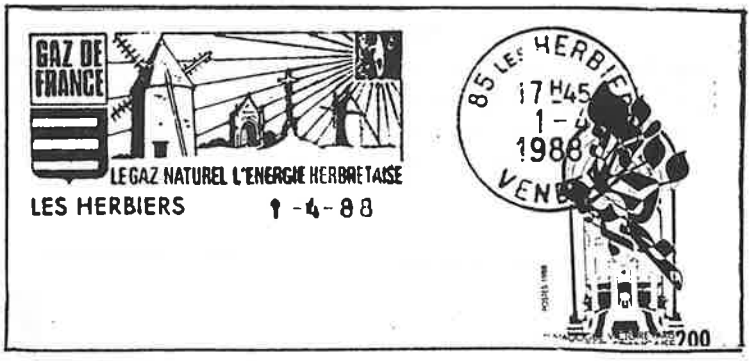

LA ROCHE-SUR-YON / LE BOURG.

Le 1er avril, - et ce n'était pas un poisson - le Bureau de Poste de La Roche-sur-Yon le Bourg a ouvert ses portes, rue du général Guérin. Son receveur, Mr Bardin Bernard, vient de Chavagnes-en-Paillers et le personnel se réduit, en temps normal, à une employée. Attention, il ne s'agit pas d'un bureau annexe, mais d'un bureau de 4ème classe.

LA ROCHE SUR YON - FOIRE EXPOSITION.

Le 9 avril, la Roche s/ Yon gare mettait en service une flamme annonçant la FOIRE EXPOSITION qui se tiendra aux Oudairies du 5 au 9 mai.

Il semble que le lundi 9 mai le Centre utilisera encore cette flamme temporaire. Mais les belles empreintes seront rares, si même vous en trouvez; toutes sont faibles, pâles, voire incomplètes. La machine est usée, parait-il.

LA ROCHE S/YON GARE 5-5-88

L'ILE D'YEU.

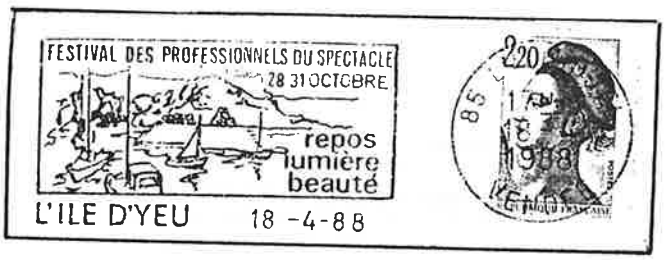

L'ILE D'YEU 18-4-88

Le bureau de l'Ile d'Yeu utilise depuis le 18 avril une flamme, demandée par l'Office de de tourisme et annonçant le "Festival des professionnels du spectacle" prévu du 28 au 31 octobre.

BELLEVILLE SUR VIE.

Le bureau de Belleville s'est modernisé.
Depuis le 19 avril , il emploie un matériel I.B.F.B.G., dont voici l'empreinte du Premier Jour

LA MOTHE-ACHARD.

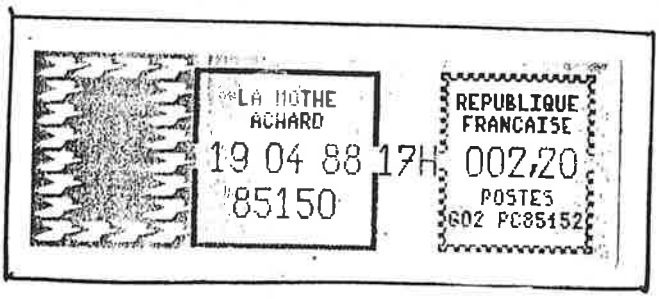

Ce même 19 avril, un micro-ordinateur TMG a été mis en place au bureau de la Mothe-Achard.

BEAUVOIR-SUR-MER.

Une flamme d'oblitération temporaire a été demandée par l'Office de Tourisme pour rappeler les "2° Foulées du Gois" qui se disputeront le 19 juin.

Utilisation du 19 avril au 19 juin 1988. L'an dernier une flamme avait rappelé, du 2 mai au 30 juin, la création des 1ères Foulées du Gois.

BEAUVOIR SUR MER 19-4-88

LA CHATAIGNERAIE.

Le bureau de cette localité dispose, pour le public, depuis de 20 avril, d'un micro-ordinateur TMG.

FONTENAY-LE COMTE.

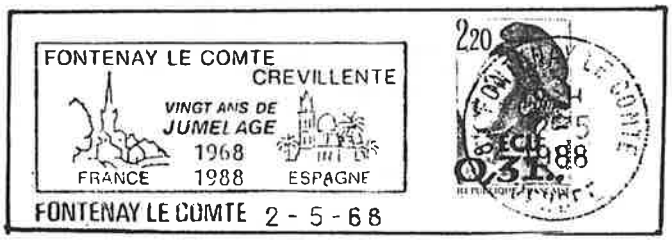

Cette ville rappelle, à l'aide d'une flamme demandée par la mairie, que le jumelage avec Crevillente (Espagne) a 20 ans.

LA FERRIERE.

Depuis le 1er mars 1987, le courrier destiné à La Ferrière n'est plus distribué par le bureau des Essarts (code 85140), mais bien par les services de La Ferrière (code 85280).

De nombreux utilisateurs se trompent encore. Le bureau de La Ferrière appose donc sur les correspondances portant 85140 le cachet ci-contre :

apposé en rouge

MOUTIERS-LES-MAUXFAITS.

Une flamme d'oblitération permanente a été demandée par la municipalité de la localité, pour être utilisée à compter du 15 juin environ.

Elle représente l'église, les vieilles halles et le château de la Cantaudière.

SOULLANS.

La mairie a demandé une flamme permanente à compter du 21 mai, sauf imprévu.

Elle est vraiment d'un style très dépouillé.

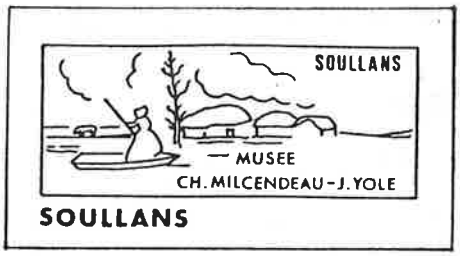

NALLIERS

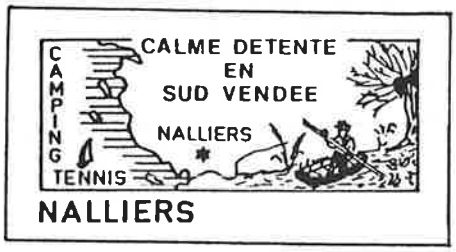

Là encore le Marais (mais pas le même!) est à l'honneur.

Une flamme permanente fera l'éloge de Nalliers à partir du 24 mai vraisemblablement.

UNE GRIFFE CURIEUSE D'ANNULATION.

Généralement le timbre non oblitéré à l'arrivée est annulé par une griffe linéaire mentionnant le nom de la localité.

Ici, le seul mot "VENDEE" figure sur la griffe d'annulation.

Ce cachet était utilisé à la Caillère, il y a une vingtaine d'années, et seulement par erreur, semble-t-il.

LONGEVILLE-SUR-MER.

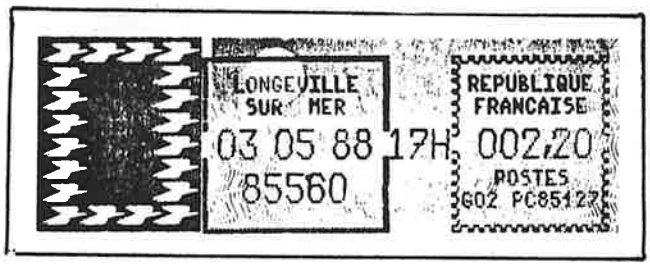

Un T.M.G. a été mis en place le 3 mai à Longeville

ENFIN QUELQUES F.D. NOUVELLES

Un cachet de La Roche s/Yon Gare en 1987, qui semble être tombé dans les oubliettes en peu de temps ! Mais était-il encore vraiment utilisé à cette date ?

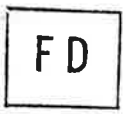

Un autre des Sables en mars 1988, mais n'est-il pas lui aussi, complètement perdu de vue ?

F. D.

Moutiers-les-Mauxfaits

(en noir. mai 1988)

FOIRE EXPOSITION DE LA ROCHE-SUR-YON.

Un bureau temporaire a fonctionné à la foire-exposition de La Roche du vendredi 6 mai au lundi 9 mai 1988.

Le cachet reprend le graphisme utilisé l'an dernier.

Un document souvenir a été vendu à cette occasion.

75e FOIRE-EXPOSITION

LA ROCHE S/YON GARE 18-4-88

SOUVENIR PHILATÉLIQUE

L'ILE D'YEU

Une surprise !

L'organisation (hors sociétés philatéliques) d'un bureau temporaire à l'instigation des P. et T.

Curieuse idée à première vue, de fêter le 1er anniversaire de la liaison postale par hélicoptère, alors que l'évènement lui-même ne l'avait pas été.

Bravo aux P. et T. (Direction départementale et Receveur local)

AFoC
Association de Formation Collective
Cité des Forges - Bt. A - Bd Branly
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 51-37.46.70
Agrément No 1982-1

curieuse empreinte : nom officiel de la ville abrégé

LES CENT-JOURS A LA POSTE DE FONTENAY

La marque de port-payé

J. RENOLLAUD

La marque de port-dû de Fontenay pendant les Cent-jours (20 mars - 22 juin 1815) est bien connue puisqu'elle figure dans différents documents tels que :

- *La Poste aux lettres à Fontenay, de René RENOLLAUD, paru dans la revue du du Bas-Poitou n°3 de mai-juin 1960,*
- *La Poste aux lettres en Bas Poitou de Mr BRUNO (U.M. n°154 de mai 1963),*
- *Les Cahiers Philatéliques Vendéens n°2, sous la plume de Mr. BRUNO.*

Cette marque (fig.1) se différencie de celle utilisée avant la 1ère Restauration (fig.2) par ses dimensions.

79
FONTENAY

Fig. 1

79
FONTENAY

Fig.2

Cependant, aucun des documents cités ne mentionne la marque de port-payé, ni d'ailleurs celle de déboursé, sauf le premier qui reconnaît, en ce qui concerne la marque de port-payé, que "on ne connaît pas... la marque des Cent-jours"

J'ai entrepris récemment de lire les lettres de ma collection et l'une d'elle me permet d'avancer l'hypothèse que lors du retour de l'Empereur, il n'a pas été procédé à la réfection de la marque de port-payé.

En effet il s'agit d'une lettre expédiée par le "Procureur Impérial près le Tribunal de Première Instance de Fontenay" le 20 juin 1815. Cette lettre, envoyée en port-payé, porte la marque ci-dessous (fig.3) :

P.79.P.
FONTENAY

Fig.3

Même après étude approfondie, il est impossible de la différencier de celle utilisée avant la Première Restauration, de 1803 à 1815.

Que s'est-il passé ?

Il est probable que, comme l'avance Mr. BRUNO, lors de l'abdication de Napoléon 1er, la marque FONTENAY de port-dû, la plus utilisée, fut détruite pour être remplacée par celle de FONTENAY/ LE COMTE, ce qui nécessita la réfection d'une marque FONTENAY lors du retour de l'Empereur. Par contre, la marque de port-payé, beaucoup moins utilisée, fut sans doute oubliée dans un tiroir lors de son remplacement par celle de FONTENAY/ LE COMTE. On la ressortit pendant les Cent-jours pour la faire disparaître définitivement le 22 juin.

Ci-après la lettre en question, recto et verso ainsi que son en-tête (Fig.4)

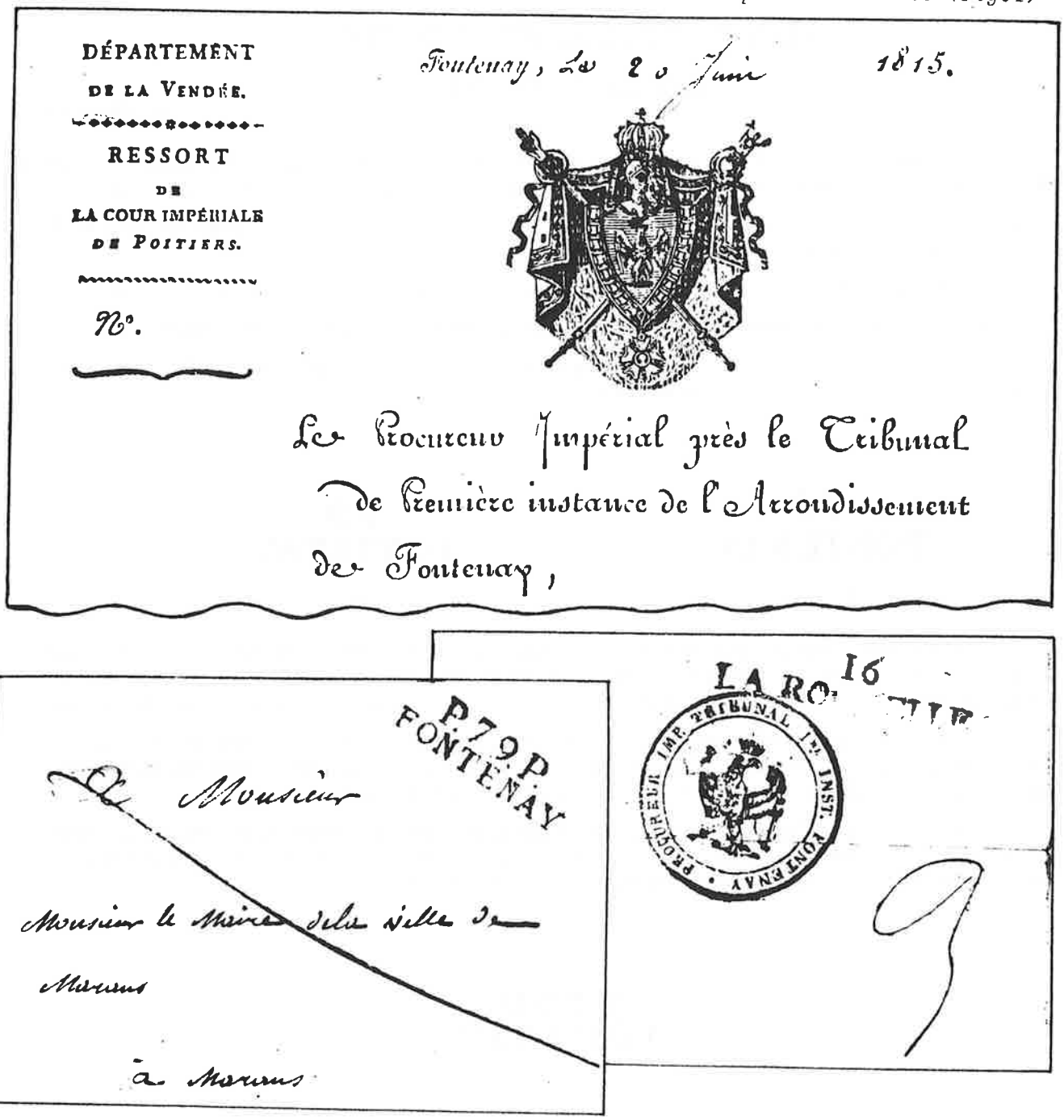

Fig. 4

Quant à la marque de déboursé, seule la découverte d'une lettre de la période qui nous intéresse permettra de dire ce qu'elle a été.

Il faut cependant noter que l'emploi d'une telle marque était si peu fréquent que, pendant le 1er Empire, c'est celle de FONTENAY-LE-PEUPLE (fig.5) qui continua à servir (on la connaît de 1799 à 1813). Elle fut remplacée, lors de la 1ère Restauration, par celle de FONTENAY/LE COMTE (fig.6) que l'on connaît de 1814 à 1831.

DÉB. FONTENAY-LE-PEUPLE

Fig.5

DÉB. 79
FONTENAY
LE-COMTE

Fig.6

L'INTERET DE L'EXAMEN DES OBLITERATIONS

Monsieur de la Mettrie, de l'Académie de Philatélie, vient de m'adresser la photocopie d'une lettre qui fut postée à Saint-Florent-des-Bois le 23 juillet 1876.

A première vue ce document peut paraître commun, mais dans le cas présent, ce qui attire l'attention, c'est l'affranchissement à l'aide d'un timbre à 25 centimes au type Cérès oblitéré du cachet à date du bureau.

En effet, entre la suppression de l'oblitération "grand chiffre" fin mars 1876 et l'apparition du timbre à 25 centimes au type Sage en juillet 1876, il s'est écoulé environ quatre mois, courte période pendant laquelle le timbre Cérès fut oblitéré de cette façon, ce qui lui donne tout son intérêt; surtout qu'il s'agissait d'un petit bureau de distribution.

M. BRUNO.

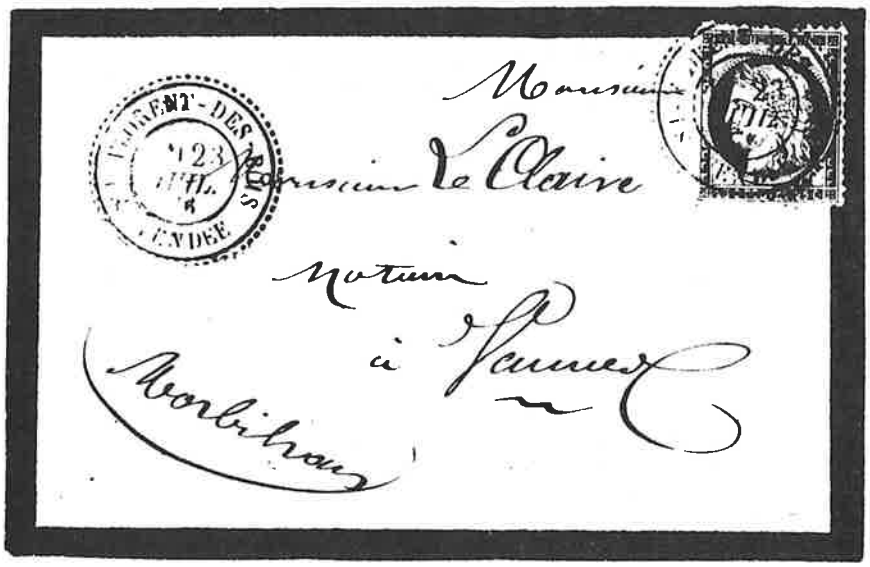

COMME LE TEMPS PASSE...

Dans l'inestimable collection de la revue "LE POSTILLON" dont le sieur Alfred MONTADER était propriétaire et directeur, on se régale parfois à la lecture de certaines rubriques dont vous trouverez une reproduction ci-dessous (n° 274 du 31 mars 1907).

Cet article se veut déjà moins virulent que celui dont il est fait mention dès les premières lignes... Les termes antérieurement employés m'interdisent en effet de vous le communiquer, l'idée même d'une Fédération française des Sociétés philatéliques étant, dans son esprit totalement débile, et je modère les termes employés !

Y.P.

E dernier numéro de l'*Annonce Philatélique* revient sur la question de la Fédération. Je crois avoir déjà parlé de cette question, et récemment j'ai mis en garde les sociétés françaises sur les tentatives plus ou moins suspectes qui pourraient se produire ayant comme mobile l'*intérêt* et l'*ambition* : là-dessus, l'*Annonce philatélique* me demande où je vois l'intérêt et l'ambition ! Mais c'est très visible et je n'ai pas été le seul à le voir, et des présidents de Sociétés de province se sont méfiés du premier coup.

Pour faire une telle Fédération, désirable en tous points, je le déclare, il faut d'abord : prenant la direction du mouvement quelques personnalités qualifiées comme philatélistes, et ayant en même temps, outre une inattaquable probité pas commerciale seulement, l'autre, la vraie) un désintéressement personnel évident et hors de question depuis longtemps. En d'autres termes, il ne faut pas que l'on puisse un instant penser que cinq ou six personnes mettront la main sur les sociétés françaises pour faire des affaires personnelles (intérêt), étendre leur influence (ambition), ranger la masse des collectionneurs sous leur hégémonie (encore l'ambition) laquelle servie par l'organe commun qui serait naturellement un journal, entre leurs mains, plus ou moins lancé, leur donnerait les adresses de tous les membres des Sociétés et leur permettrait ainsi de passer par-dessus ces sociétés pour faire des affaires directement ou indirectement (encore l'intérêt). Or, à part le directeur de l'*Annonce philatélique* évidemment convaincu et de bonne foi, ceux qui s'occupent de cela et paraissent actuellement le désirer n'ont aucune des qualités nécessaires.

Ce n'est pas ainsi que peut se faire la Fédération, et sans vouloir aucunement peser sur leurs décisions et les préjuger, je crois savoir que les Sociétés françaises sérieuses ne marcheront pas. Ce n'est pas parce qu'on a l'adhésion de quatre ou cinq sociétés de troisième ordre qu'on entraînera Bordeaux, Nantes, Lyon, Marseille, Besançon et, sans compter, la Société d'Échange de la S. F. T. qui ne veut rien savoir !).

J'espère que l'*Annonce philatélique* trouvera cette réponse suffisamment claire.

(1) Dans un numéro précédent, l'*Annonce philatélique*, toujours sur la même question, avait dit qu'une tentative de Fédération avait échoué parce que, proposée à la Société de Timbrologie qui, en effet, paraissait indiquée pour en prendre la tête, les marchands qui dominent à la Société avaient refusé d'examiner le rapport que j'avais préparé à cet effet. Sans vouloir discuter en ce moment cette question des marchands dominant ou non à la Société de Timbrologie, on peut faire remarquer que leur intérêt précisément eût été plutôt de mettre la main sur une fédération. Mais en admettant même le point de vue de M. Vredy je puis l'assurer que s'ils dominent à la Société de Timbrologie, il n'en est pas de même à la Société d'Échanges où c'est le contraire qui se produit : là, les collectionneurs ont la parole et ils en usent et les rares marchands qui en font partie sont écrasés dans la masse des autres ; c'est, du reste, en grande partie grâce à cette situation que cela marche.

Poiroux Musique

LE SPECIALISTE VENDEEN
de l'instrument de musique

27 r. de Gaulle TEL 51.37.17.63
85000 LA ROCHE SUR YON

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

ETABLISSEMENTS B U T O N

LE FOIRE SUR VIE

HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 51.31.81.20

VAL-DE-VIE

Tel. 51.31.81.41

Cuisine soignée
Prix modérés
Bon accueil
Bonne table

SEMINAIRES - NOCES - BANQUETS
(700 COUVERTS)

AGP
ASSURANCES
DU GROUPE DE PARIS

ASSURANCES

Toutes Branches

- ACCIDENT
- INCENDIE
- VIE
- MALADIE
- RETRAITE COMPLEMENTAIRE

Maurice CLAVERIE

RESIDENCE LYAUTEY
6, place de la Vendée
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.26.12

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers

LA ROCHE SUR YON

Tél. 51.37.27.54

MARINA
MARINA
MARINA

prêt à porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif

Station Technique départementale agréée

elm leblanc
saunierduval

LA POSTE AU VILLAGE

D. REBOULOT

- Timbres de France
- Classement Thématique
- Marcophilie
- Materiel LINDNER

ACHAT
*
VENTE

EXPERTISE : A. REBOULOT (expert agrée CNE)

23 BIS RUE JEAN JAURES, 44000 NANTES
TEL : 40. 47.77.13

DROGUERIE - PARFUMERIE

Michel GEAY

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.07.76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres
Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE

MICRO-INFORMATIQUE ET AFFRANCHISSEMENT

1 AVANT PROPOS

Pour une meilleure compréhension de ce qui va suivre, commençons par un rappel sur :

- les différentes parties composant une vignette d'affranchissement.
- la provenance des informations servant chaque partie.

1-1 DESCRIPTION D'UNE VIGNETTE D'AFFRANCHISSEMENT

L'ESTAMPILLE qui a la forme et les dimensions d'un timbre-poste : les mentions suivantes y sont inscrites en partant du haut vers le bas.

- origine du pays : FRANCE ou REPUBLIQUE FRANCAISE
- montant de l'affranchissement : sur 5 ou 6 caractères, les francs sont séparés des centimes soit par point, soit par virgule.
- la mention "POSTES"
- une lettre suivie d'un numéro d'ordre : jusqu'à ce jour tous les appareils micro ont la lettre "G" qui signifie probablement GUICHET. Le n° d'ordre caractérise un terminal parmi d'autres. Il était d'un caractère au départ "X" et à l'heure actuelle il est de deux caractères "0X"
- la mention PC suivie du n° abrégé du poste comptable : soit 5 chiffres

LE BLOC DATEUR qui a la forme d'un carré de 25mm de côté; les mentions suivantes y sont inscrites en partant du haut vers le bas :

- le nom du bureau de poste émetteur : il est inscrit sur une ou deux lignes avec quatorze caractères disponibles par ligne, le nom de la rue est inscrit sur les premiers GAPA et sur les MOG de PARIS avant le changement de dénomination
- la date : JOUR - MOIS - ANNEE - et HEURE (l'heure est toujours située entre le bloc dateur et l'Estampille) Entre le jour le mois et l'année il peut y avoir :
  - un espace
  - pas d'espace
  - un tiret de séparation.

- le code postal : il correspond, soit au numéro du code postal du bureau distributeur, soit au numéro spécifique (CEDEX) du bureau émetteur.
- La troisième partie est vierge pour les affranchissements ordinaires, elle n'est servie que si l'envoi est Recommandé ou "Valeur déclarée" avec ou sans avis de réception. Dans ce cas, cette 3ème partie est servie comme suit en partant du haut vers le bas.
  - nature du service : Recommandation (R) ou Valeur déclarée (VD)
  - type de l'envoi : LR. PR. PU. PE. LV. BV. PV. suivant le type d'envoi pour une destination en France et le programme d'application utilisé. Il est suivi d'un numéro d'ordre variant de 1 à 999 ou de (000)1 à 9999 ou de 2000 à 9999.
  - nature complémentaire du service : mention AR si avis de reception.

Nature du service spécial — Bloc Dateur — Estampille

Enfin toutes les parties des vignettes sont normalement imprimées en ROUGE et les mentions R, VD et AR en noir.

1 - 2 PROVENANCE DE L'INFORMATION

La totalité de la vignette (sauf la ligne centrale) est composée d'informations contenues sur des mémoires reprogrammables situées sur des cartes électroniques dans l'imprimante.

la ligne centrale est composée à partir des informations transmises par le guichetier (via le clavier) au micro-ordinateur et de leur traitement par le programme d'application.

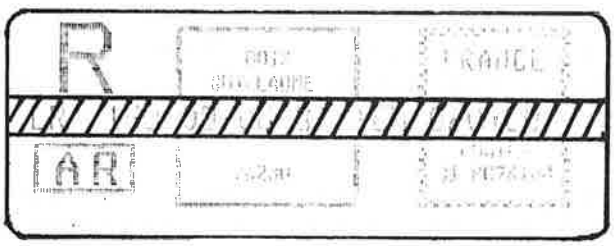

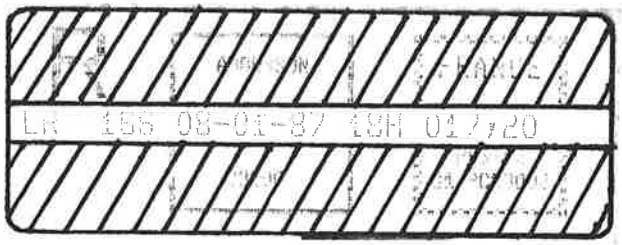

2 INTRODUCTION

GAPA, MOG, BI-POSTES, MOS, MOB et TMG. Que de noms barbares pour les non-initiés ! Pourtant, à l'heure actuelle tous ces sigles font partie du vocabulaire quotidien des postiers.

Cette étude vous propose de vous familiariser avec ces termes et de reconnaître les imprimantes correspondant aux vignettes éditées.

****

Mais tout d'abord à quoi sert la micro-informatique dans les bureaux de poste ?

Elle soulage le postier de la plupart des opérations manuelles et gère les différentes fonctions d'un bureau de poste; en particulier elle traite la gestion des affranchissements et des mandats.

Le micro-ordinateur qui a rendu possible tous ces traitements se compose de différentes parties :

- une unité centrale, elle-même composée d'un processeur, d'une mémoire centrale, de contrôleurs et d'un bus.
- des périphériques; ceux-ci sont en général le clavier, l'écran, les imprimantes et la balance.
- des mémoires externes, celles-ci sont les disquettes, le disque dur, les logiciels d'exploitation et les programmes d'application.

Il est aisé de comprendre qu'en fonction des imprimantes et des programmes d'application utilisés, les vignettes d'affranchissement délivrées seront :

1°- reconnaissables grâce à l'imprimante utilisée et à sa version (la totalité de la vignette sauf la ligne centrale)

2°- différentes pour une même imprimante en fonction du programme d'application utilisé (pour la ligne centrale)

3 LES GAPA, MOG et BI-POSTES

Ce sont des micro-ordinateurs pensés, conçus et réalisés uniquement pour la poste et spécialisés dans l'affranchissement et l'"édition des mandats".

Ils sont reliés à des imprimantes qui éditent les vignettes d'affranchissement et servent les récépissés de R, VD, AR et les mandats.

3 - 1 LES GAPA

Le premier appareil de ce type est apparu au bureau de poste de Paris 102 le 15-06-76 sous l'appellation GAPA qui signifie Guichet d'Affranchissement Postal Automatique. Son programme d'application ne lui permettait de réaliser que les affranchissements et le service spécial R, ou R+AR. C'était un GAPA prototype C.G.A. (Compagnie Générale d'Automatisme).

Cette époque n'était que le balbutiement de la micro-informatique et l'ensemble de la vignette (sauf la ligne centrale) était imprimé par un moule en plastique qui venait faire pression sur l'étiquette après avoir été encré.. L'imprimante ne faisait qu'écrire la ligne centrale. Il dut y avoir deux types d'imprimante, car on note deux formes de zéro sur la ligne centrale (ou peut-être deux programmes d'application?)

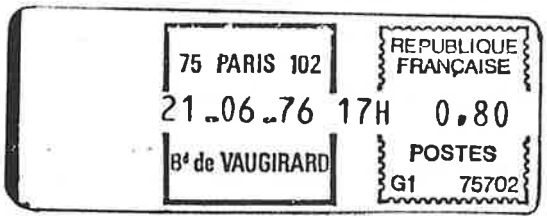

GAPA PROTOTYPE C.G.A.
imprimante C.G.A. version n°1 ?
les "O" sont en "ogive"
(observé du 15.06.76 au 1.08.76)

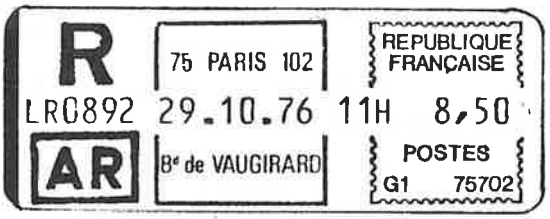

GAPA PROTOTYPE C.G.A.
imprimante C.G.A. version n°2 ?
les "O" sont "arrondis"
(observé depuis le 2.8.76 jusqu'au retrait)

Cet essai se termina le 28.01.78

Il faut attendre fin 1980 pour voir apparaître les premiers G.A.P.A. de présérie.

Contrairement au prototype de 1976, les imprimantes utilisées peuvent réaliser la totalité de la vignette d'affranchissement et sont appelées IBFBG (Imprimantes Bi-Fonction, Bicolores et Graphiques), le programme d'application permet, outre l'affranchissement, les services spéciaux suivants : la Recommandation et la Valeur Déclarée avec ou sans avis de réception.

Trois GAPA de la société C.G.A. et trois GAPA de la société EMD | CAMP (Electronique Marcel Dassault | Compagnie d'Appareils Mécaniques de Précision) furent testés.

Les micro-ordinateurs C.G.A. sont reliés à une imprimante I.E.R. (Imprimante d'Etiquettes Rapides) et les EMD à une imprimante CAMP.

Les GAPA de série installés à partir de novembre 1982 pour la Société C.G.A., fin décembre 1981, pour la GAPA EMD|CAMP ne peuvent se distinguer des appareils de présérie; les vignettes délivrées sont identiques.

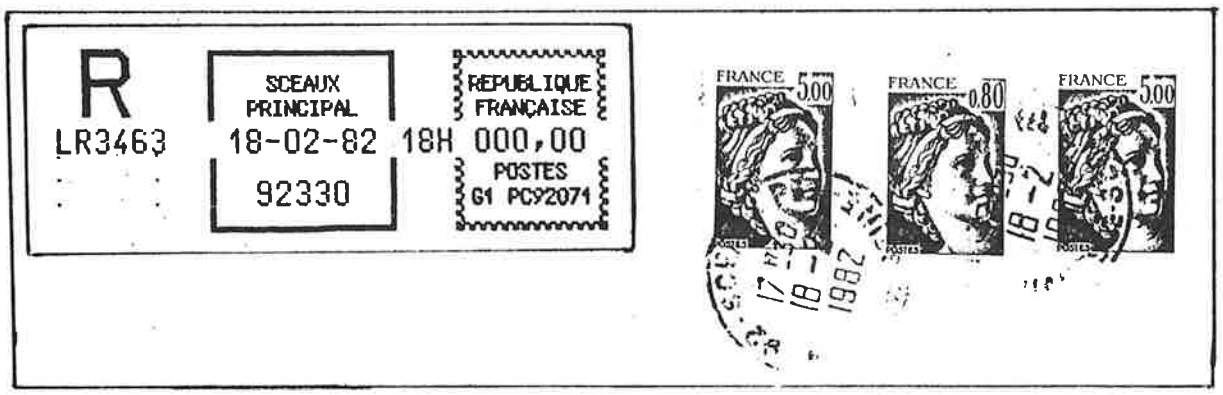

GAPA CGA PRESERIE
date : jour, mois, année, séparés par tiret
valeur : francs séparés des centimes par virgule

GAPA C.G.A. de série
idem à la précédente

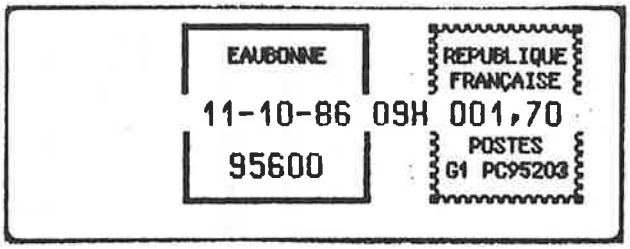

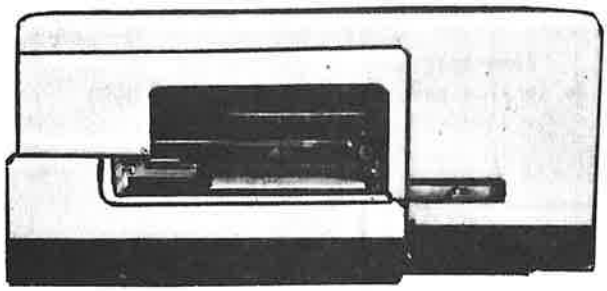

Imprimante IER connectée
aux GAPA et MOG CGA
(PHOTO SRTP)

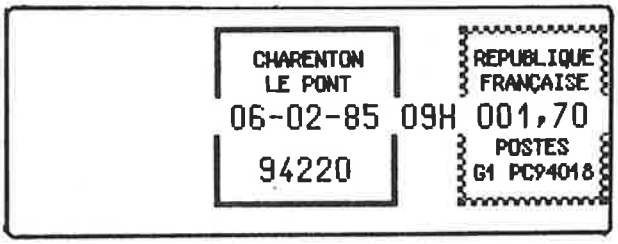

Jour, mois et année séparés par un tiret (-)

Tous les GAPA CGA ont été installés dans les bureaux de poste de la région parisienne (77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95) il y eut environ 85 machines installées et la dernière devrait être retirée du service vers courant mars 1988.

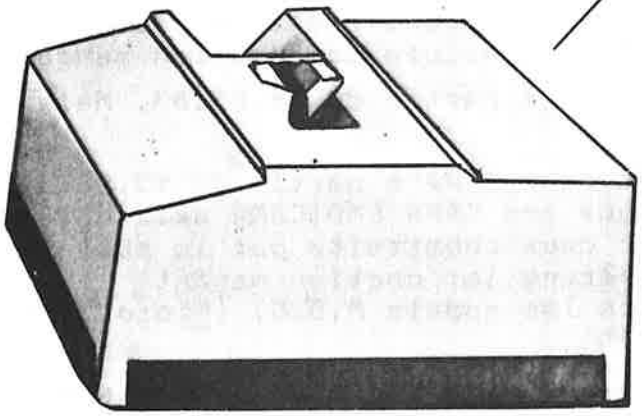

Imprimante CAMP connectée
aux GAPA et MOG ESD CAMP
(PHOTO SRTP)

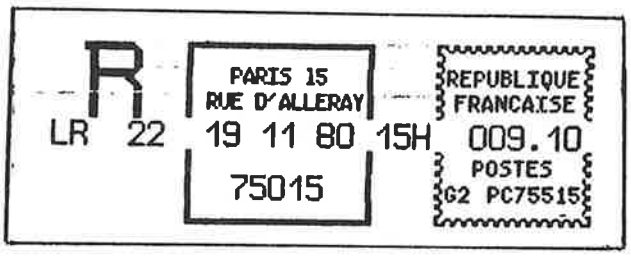

valeur 5 caractères avec • (XXX•XX)

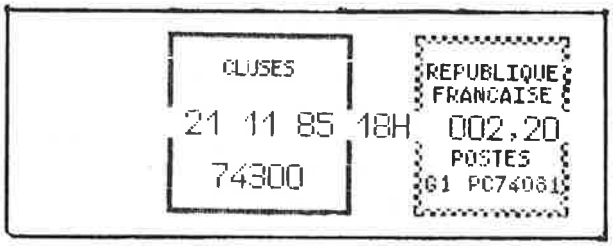

valeur 5 caractères avec , (XXX,XX)

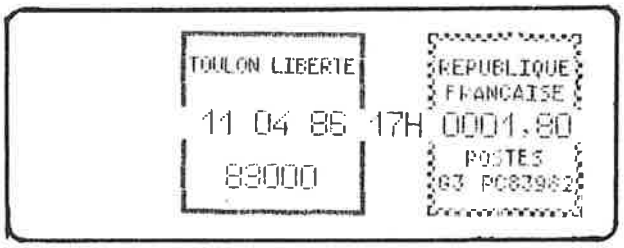

valeur 6 caractères avec , (XXXX,XX)

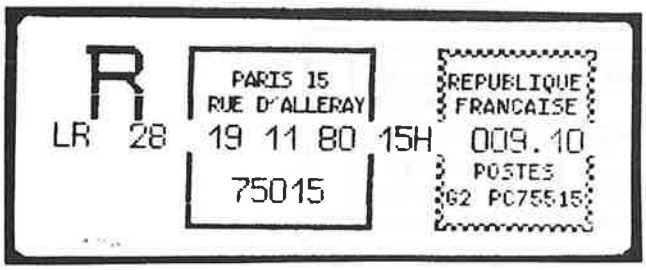

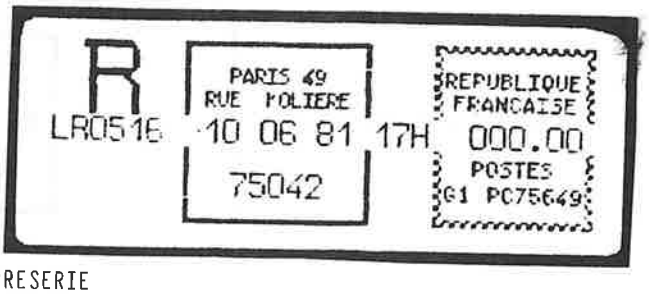

GAPA-EMD|CAMP DE PRESERIE
DATE : Jour, Mois, Année séparés par un "espace"
VALEUR : Francs séparés des centimes par un "point"

1er programme d'application
n° du service spécial varie du 1 à 999

2ème programme d'application
n° du service spécial varie de 0001 à 9999

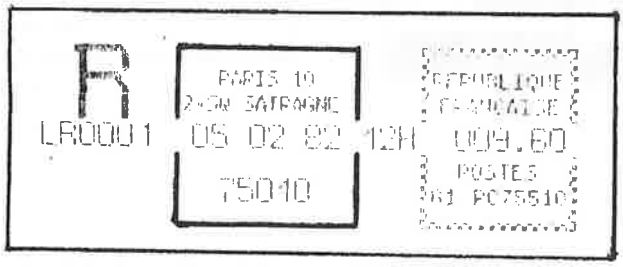

GAPA EMD|CAMP DE SERIE
1er jour du bureau de PARIS 10 - Recommandé LR 0001
Vignette identique au 2ème programme d'application

3 - 2 LES MOG

La spécialisation de ces micro-ordinateurs est un handicap pour l'utilisateur. La poste demanda aux sociétés CGA et EMD|CAMP de modifier leurs caractéristiques et leurs programmes d'application et d'y inclure la fonction mandat.

La société CGA installa 2 GAPA à partir du 16.05.83. Mais l'essai fut sans suite.

La société EMD|CAMP modifia deux GAPA à partir du 17.06.82. L'essai fut concluant et tous les GAPA EMD|CAMP existants à partir de courant 1983 et ceux construits par la suite à partir de fin 1983 intégrèrent la fonction mandat. Leur appelation changea. La poste les appela M.O.G. (Micro-Ordinateur de Guichet).

Le seul cas où le MOG édite une vignette d'affranchissement que l'usager déposant peut récupérer est le mandat lettre régime E avec avis de paiement.

MOG C G 1

Essai au bureau de poste de Boulogne-Hôtel de Ville.
Vignette délivrée n° G2 à compter du 16.05.83.

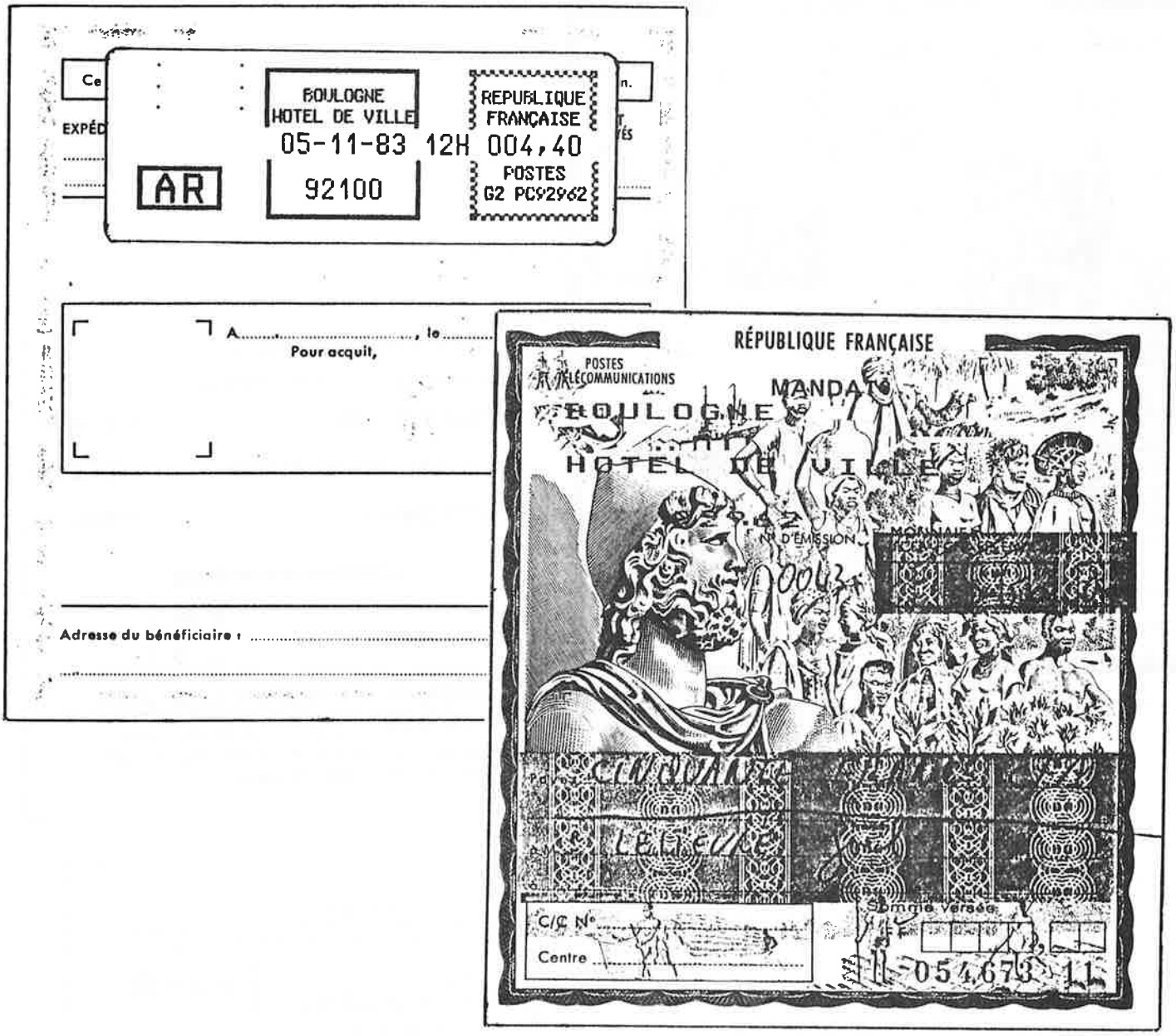

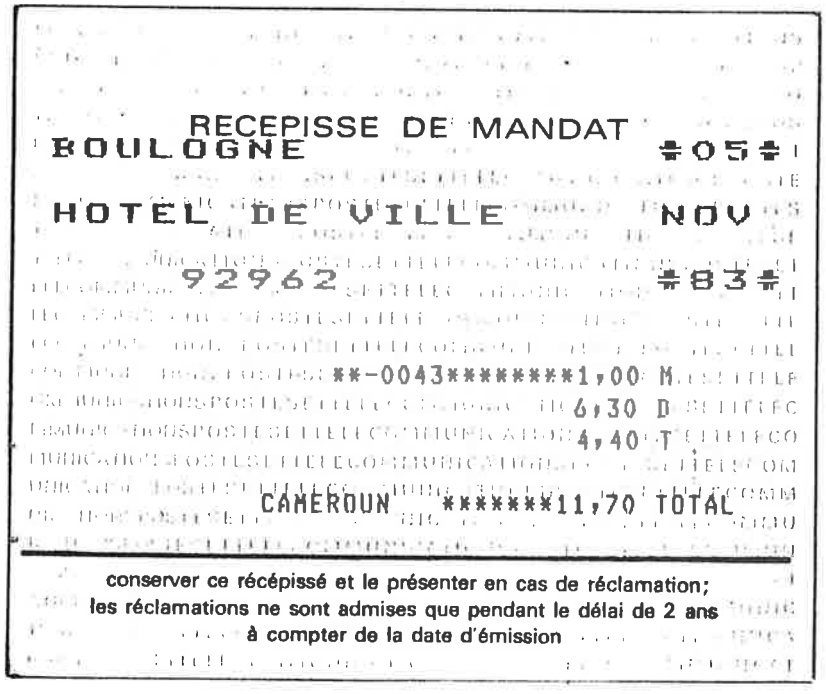

Le MOG a servi :

- partiellement le recto du mandat
- et le récépissé du mandat
- a édité la vignette avis de paiement qui doit être collée au verso du mandat.
- il sert également à tort en accusé de reception AR rose.

MOG EMD|CAMP

Essai au bureau de poste de Paris 08, vignette délivrée n° G3 à compter du 17.06.82.

RECEPISSE DE MANDAT

~~versement à un compte courant postal~~

PARIS 8 *24*

R LA BOETIE JUIN

75508 *82*

*0098********1.00 M

5.80 D

4.10 T

CAMEROUN *******10.90 TOTAL

conserver ce récépissé et le présenter en cas de réclamation; les réclamations ne sont admises que pendant le délai de 2 ans à compter de la date d'émission

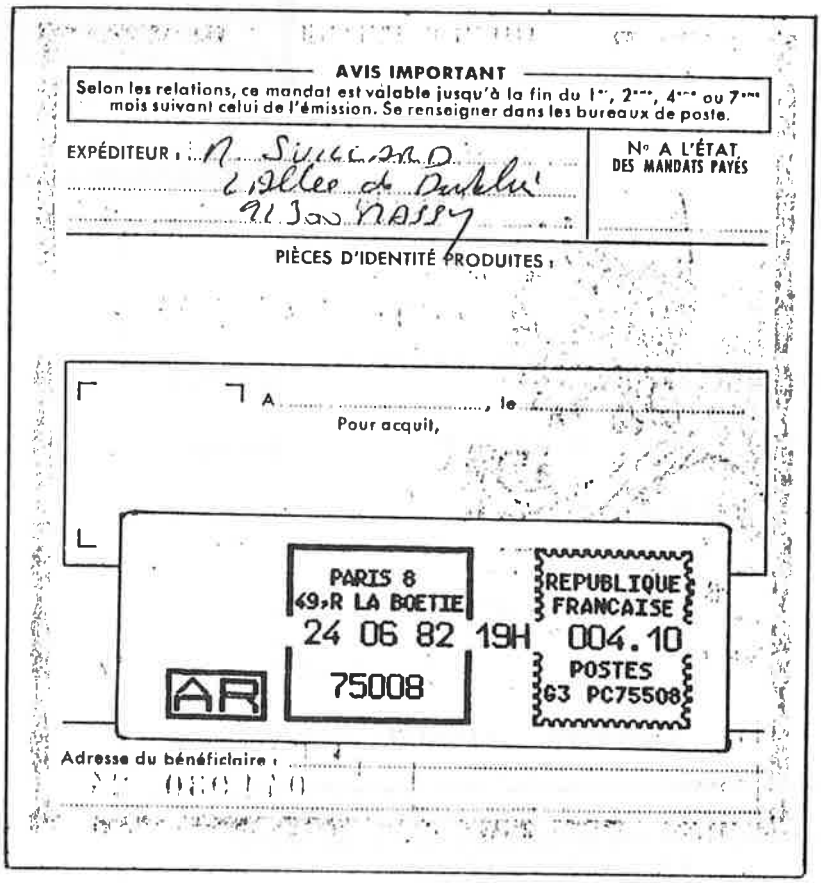

LE MOG

- a servi le récépissé du mandat et a édité la vignette Avis de paiement qui doit être collée au verso du mandat.
- Il sert également à tort un accusé de réception AR rose.

A noter que le recto du mandat a été servi manuellement.

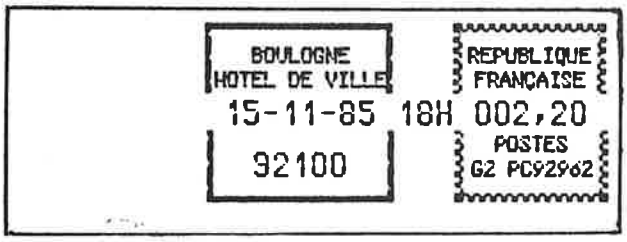

Affranchissement MOG CGA pendant l'essai

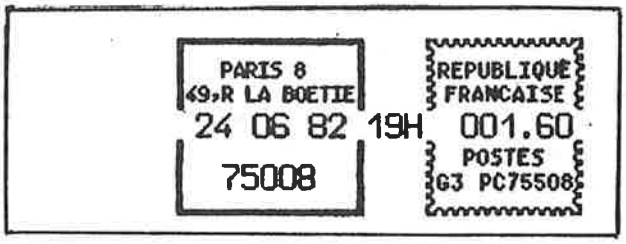

Affranchissement MOG EMP|CAMP pendant l'essai

3 - 3 LES MOG MONOPOSTE ET BIPOSTES

Pour assouplir encore le système, la poste demanda à la société EMD | CAMP devenue ESD | CAMP (Electronique Serge Dassault | CAMP) de pouvoir raccorder sur une même unité centrale deux jeux de périphériques (deux claviers, deux imprimantes, deux balances, deux consoles). Cette modification entraîna un changement de nom de MOG qui devinrent

- MOG MONOPOSTE pour 1 jeu de périphériques raccordés à l'unité centrale.
- MOG BIPOSTES pour 2 jeux de périphériques raccordés à l'unité centrale.

Si un bureau de poste possède deux MOG fonctionnant en MONOPOSTE (soit deux unités centrales et deux jeux de périphériques) les numéros des services spéciaux (R,VD) n'ont aucun rapport entre les deux MOG. Un même jour, à la même heure le MOG n°1 aura n°R:2343 par exemple et le MOG n°2 aura n°R:8431 par exemple.

Si un bureau de poste possède deux MOG fonctionnant en BIPOSTES (soit une unité centrale pour deux jeux de périphériques) les numéros des services spéciaux (R,VD) se suivent d'un terminal à l'autre pour des opérations réalisées simultanément sur les deux MOG.

- le premier terminal aura, par exemple, n° R 5327 le 25.03.87 à 15h
- le deuxième terminal aura, par exemple, n° VD 5328 le 25.03.87 à 15h

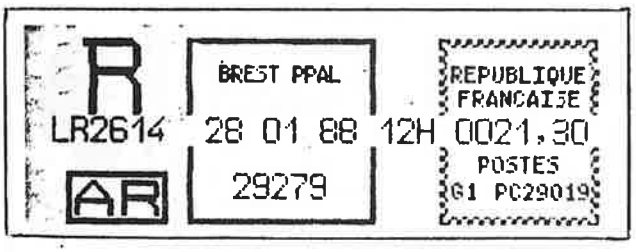

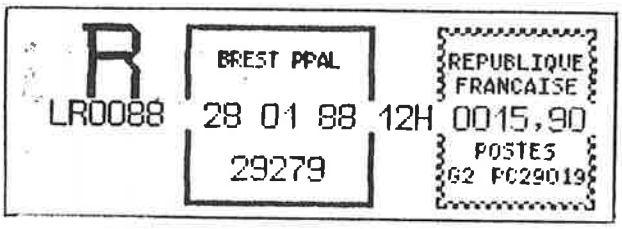

Exemple de deux MOG MONOPOSTE utilisés le même jour et à la même heure dans le même bureau de poste. Les numéros des services spéciaux ne se suivent pas. Terminal G1 : LR 2614 Terminal G2 : LR 0088.

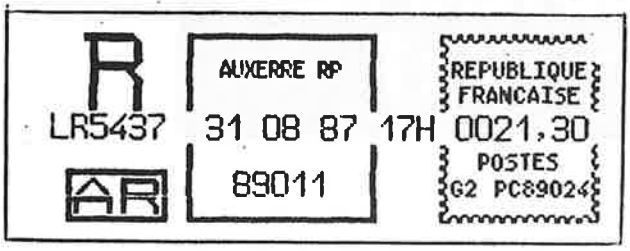

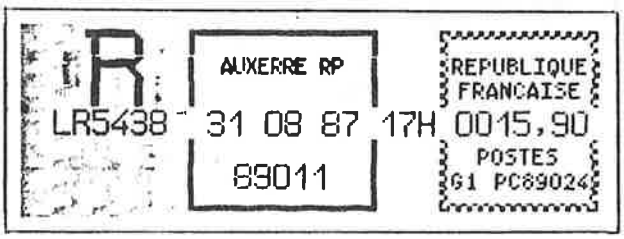

Exemple de deux MOG BIPOSTES utilisés le même jour à la même heure dans le même bureau de poste. Les numéros des services spéciaux se suivent Terminal G2 LR 5437 Terminal G1 : LR 5438

Le premier bureau équipé de MOG fonctionnant en BIPOSTES fut PARIS 46 le 21.2.84, MOG n° G3 et G4. A cette époque le MOG BIPOSTES se reconnaissait par le remplacement du "point" par une "virgule" entre les francs et les centimes dans le programme d'application.

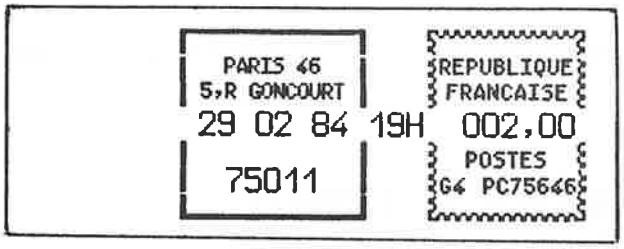

Essai MOG fonctionnant en BIPOSTE. PARIS 46 le 21.2.84

Ce programme d'application valeur avec virgule fut généralisé sur tous les MOG à partir de juin 1985. Depuis cette date, il n'est plus possible de faire de différence entre les MOG MONOPOSTE et BIPOSTES.

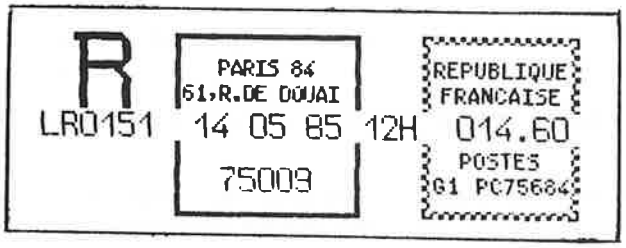

GAPA valeur avec point

devenu

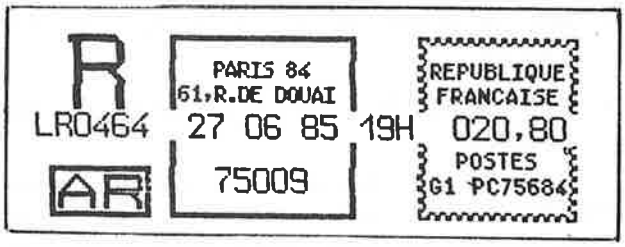

MOG valeur avec virgule

Un nouveau programme d'application est apparu le 1er avril 1986. Il se reconnait sur les vignettes aux détails ci-dessous :

- passage de 5 à 6 caractères pour le montant de l'affranchissement.
- précision du type d'envoi pour les POSTEXPRESS avec la mention PE + n° d'ordre au lieu de PR suivi du n° d'ordre.

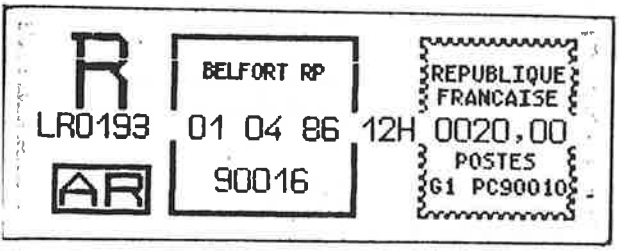

MOG nouveau programme
le 1.4.86

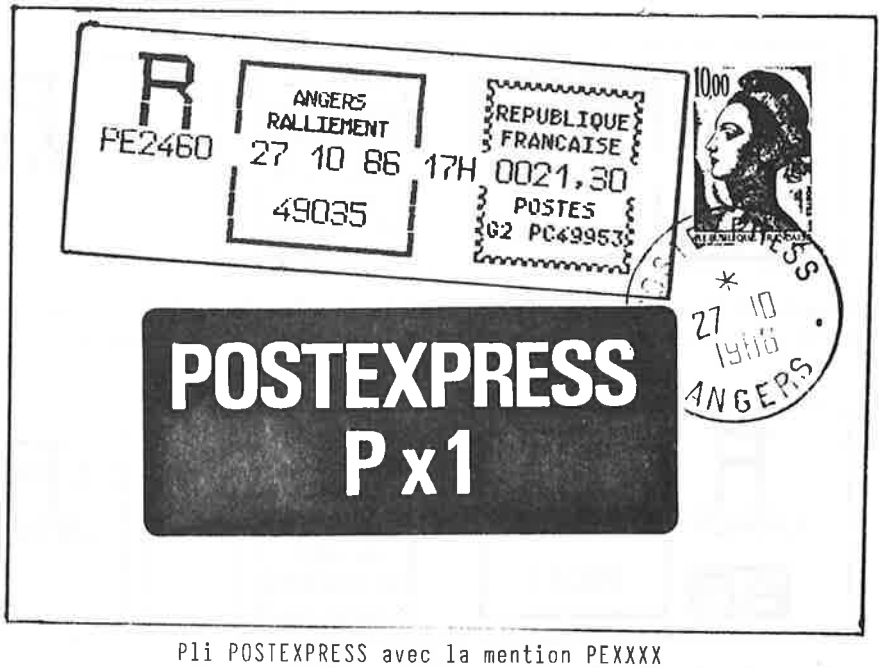

Pli POSTEXPRESS avec la mention PEXXXX

Le dernier programme d'application modifiant les vignettes date du 1.9.86 Il donne la possibilité pour le courrier déposé après l'heure limite, de remplacer l'heure par la mention XXH.

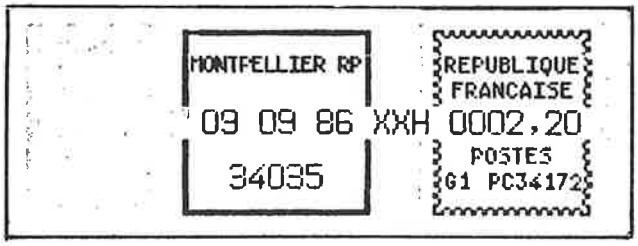

Il existe bien d'autres programmes d'application, mais ceux-ci ne laissent pas de traces visibles sur les vignettes d'affranchissement. Certains de ces programmes modifient la manière de servir les récépissés de R, de VD, des AR. Mais ce n'est pas le but de cette étude.

3 - 4 RECAPITULATION

La liste ci-dessous récapitule les grandes dates des GAPA - MOG et BIPOSTES.

* 15.06 76 : mise en service du 1er GAPA prototype CGA avec imprilante CGA au bureau de poste de Paris 102.
* 2.08.76 : modification des zéros de la ligne centrale, de brisés ils deviennent arrondis.
* 28.01.78 : retrait définitif du GAPA prototype CCA de Paris 102.
* 28.11.80 : mise en service du 1er GAPA EMD|CAMP de présérie au bureau de poste de PARIS 08 avec n° service spécial variant de 1 à 999.
* 12.80 : modification de la numérotation du service spécial des GAPA EMD|CAMP de 0001 à 9999.
* 19.03.81 : mise en service des 3 GAPA de présérie CGA à PARIS 08 (n°G2) - Sceaux et Rueil.
* 05.11.81 : essai d'une imprimante IER modifiée à Sceaux (différence non visible sur la vignette)
* 29.12.81 : mise en service du 1er GAPA de série EMD|CAMP à PARIS 15.
* 17.06.82 : mise en service du 1er MOG EMD|CAMP au bureau de PARIS 08 (G3).
* 09.11.82 : mise en service du 1er GAPA CGA de série à Sceaux Principal.
* 16.05.83 : mise en service du 1er MOG CGA à Boulogne Hôtel de ville.
* 21.02.84 : mise en service du 1er MOG fonctionnant en BIPOSTE à PARIS 46 (G3 et G4).
* 06.85 : généralisation du programme du 1er MOG BIPOSTE sur tous les MOG ESD|CAMP.
* 01.04.86 : - passage de 5 à 6 caractères pour le montant de l'affranchissement sur les MOG ESD|CAMP.
  - création de la mention PE pour préciser le type d'envoi du courrier POSTEXPRESS sur les MOG ESD|CAMP.
* 01.09.86 : Remplacement de l'heure par la fonction XXH pour le courrier déposé après l'heure limite sur le MOG ESD|CAMP.
* 03.88 : retrait définitif des derniers GAPA-CGA.

Nota - le 1er bureau où l'on observa le papier fond de sécurité bleu fut Caen Gambetta à compter du 10.12.84.

à suivre...

LA POSTE A LA CAMPAGNE

Nous avons fait allusion dans un récent article aux difficultés de toutes sortes traversées par l'agriculture française, en raison des pluies persistantes.

En Amérique, au contraire, c'est la sécheresse qui est considérée comme une calamité ; il est probable que les fermiers américains souhaitent les ondées dont on se plaint ici, tandis que les cultivateurs français ne verraient aucun inconvénient loin de là, au régime sec d'outre Atlantique.

Mais que faire contre un ciel inclément ? Se résigner et attendre. Toutefois les habitants des grandes villes doivent comprendre que l'augmentation des denrées agricoles est parfaitement justifiée et qu'elle s'impose pour parer à l'insuffisance certaine des récoltes.

Or, il est à craindre qu'un certain nombre de consommateurs soient tentés de partager l'opinion de M. Meyer, député de Seine-Inférieure et Maire du Hâvre, qui s'élevait récemment contre le prix du pain et aussi contre le prix de la viande.

A ce propos, n'est-il pas utile de faire observer qu'une augmentation de deux à trois sous sur le kilo de pain, soulève des critiques véhémentes alors que la hausse du vin (le prix a doublé en peu de jours) n'amène que de timides protestations.

On dira peut être que l'on peut se passer de « pinard » mais il n'en est pas moins vrai que l'augmentation de ce produit plus ou moins fermenté contribue à l'augmentation du prix de la vie.

En tout cas, nul ne peut contester qu'actuellement les campagnes traversent une période extrêmement fâcheuse et cette constatation faite, il ne devrait y avoir qu'unanimité, non seulement pour accepter une juste rémunération des travaux de nos laborieux cultivateurs mais aussi pour approuver le projet d'outillage national et d'équipement des campagnes.

Ce projet comporte, en particulier, l'extension des services postaux et télégraphiques, il est destiné à faciliter les relations économiques des ruraux avec les villes, et à remédier à un isolement qui, à notre époque, met une catégorie de la population en un sérieux état d'infériorité.

Petite réforme, penseront quelques fonctionnaires qui ont à leur disposition des bureaux de poste bien outillés et les moyens les plus divers de locomotion, chemin de fer, tramways, autobus ; ce ne sera sans doute pas l'opinion des intéressés.

Certes le facteur rural à pied ou à bicyclette leur était sympathique. Depuis la création du service — 3 juin 1829 — ces braves agents, obligés par tous les temps de courir les routes, étaient d'heureux messagers ; leurs boîtes enfermaient tant d'espérances et de regrets qu'ils étaient presque toujours les bienvenus, mais les exigences de la vie sont devenues plus actives et plus pressantes.

Bientôt le facteur piéton apparaîtra au siècle de la vapeur et de l'électricité comme un personnage archaïque.

Plusieurs villages, quelques fermes isolées reçoivent le courrier après des délais inadmissibles et les opérations postales exigent parfois des déplacements très onéreux.

Les bureaux des facteurs receveurs ont apporté des améliorations réelles mais c'est loin d'être suffisant.

Il est nécessaire de généraliser le système du transport automobile pour les facteurs.

On conçoit fort bien l'automobile postale portant rapidement le courrier dans chaque commune — cette correspondance devant être distribuée par un agent local — au retour et à jour fixe l'automobile s'arrêtant dans l'une des communes du parcours à tour de rôle pour que son conducteur ou l'employé l'accompagnant puisse effectuer les opérations postales.

Il en résulterait un renouveau d'activité économique ; les facilités du progrès incitant, en effet, les hommes à en user, elle ne peuvent que développer les initiatives et, par suite, les transactions.

Ce service a déjà été expérimenté dans plusieurs départements, il a donné de bons résultats et sa généralisation ne dépend plus que d'un vote de la Chambre.

L'annonce de cette amélioration ne pourra sans doute consoler les ruraux de leur déboires actuels, mais elle leur montrera tout de même que les pouvoirs publics se préoccupent de l'amélioration de leur sort.

Il y a longtemps que les habitants des campagnes entendent des discours sur la nécessité de combattre l'exode des campagnes ; ils salueront avec satisfaction l'éventualité d'une réforme destinée à remédier aux très fâcheux inconvénients de l'isolement.

Maurice BOSQUETTE.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

(Lu dans un hebdomadaire du 10 août 1930)

58 ans après, cet article pourrait prêter à sourire, mais cette véritable plaidoirie semble marquer le début de la modernisation du service postal en France. Ne pourrait-on transposer l'actuel "BOUGEZ AVEC LA POSTE" sur cette période où rien n'allait devenir facile ...?

Y.P.

PHILATELIE *G. Dupuis*

CNEP

2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tél. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATERIEL PHILATELIQUE

****

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THEMATIQUES

****

DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT - LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

S. A. Imprimerie Vendéenne

LIBRAIRIE DE L'ETOILE

1, Rue Georges-Clemenceau
85000 LA ROCHE SUR YON
- Téléphone : 51.37.01.69

REGISTRES ET FOURNITURES DE BUREAU

CLASSEURS et ALBUMS

MATERIEL PHILATELIQUE

CARTES DE VISITE,
FACTURES etc

TOILES, Peintures, pinceaux,
Fournitures pour le dessin.

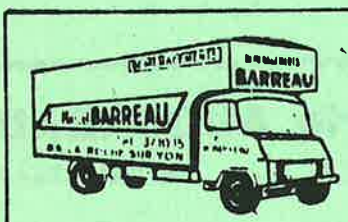

TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS

BIERES
CHARBONS
FUEL
BOIS
VINS

S.A.R.L. **BARREAU**

Route de Nantes
85 - LA ROCHE-SUR-YON

C. C. P. Nantes 1718-39
Tél. 51.37.10.15

LISTE DE MARIAGE

La Cadothèque des Ets POMPIDOU

CADEAU A CHAQUE DÉPÔT DE LISTE

6 rue Stéphane-Guillemé. LA ROCHE/YON

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

POMPIDOU

La ROCHE S/.YON
Tél. 51.37.26.47

BIRON

ETS BIRON s. a.

CHAUSSEURS
BOTTIERS
PODO-ORTHESISTES
ORTHOPEDISTES

Agréés S.S.

26 à 30 rue du Président de Gaulle
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.07.72

NOUVEAU en VENDEE

PHILATELIE

aux SABLES D'OLONNE

54 bis, rue Nationale
Tel. 51.95.88.76

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL

ACHAT et VENTE

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

POMPIDOU LA ROCHE S/ YON
Tél : 51.37.26.47

Antiquités

Face B.N.P.

L. BARBOTEAU

Anciennement Marionneau

- entrée libre -

- *Achat - Vente - Estimations*
- *Grand Choix de Meubles Régionaux*
- restauration de meubles - bibelots

8 rue Mal Foch 85000 La Roche sur Yon. Tél. 51.37.08.91

5, Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 51.37.06.86 - 51.37.32.53

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON
Tél.51.37.13.07 **Toutes les Réparations**

" Aux Ciseaux d'Argent "

ORFÈVRERIE - INOX
ARTICLES DE TABLE - CADEAUX - GADGETS
ATELIER DE RÉPARATION,
D'AIGUISAGE CISEAUX, COUTEAUX

GRELARD Tél.

5 rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON - 51.37.19.87

"UN FAUSSAIRE ORGANISE"

Après la guerre de 1870, F. FOURNIER, soldat français interné en Suisse, entra au service de L.-H. FOURNIER à Genève, lequel faisait commerce de timbres et particulièrement de ceux qu'il fabriquait lui-même. F. FOURNIER succèda à son patron. Il quitta l'adresse vers 1907 et s'installa 17 rue du Rhône.

Il considérait qu'il faisait une entreprise correcte, car dans ses annonces, il ne parlait que des "fac-simile" qu'il fabriquait pour remplir les cases vides dans les albums.

Pour développer ses affaires, il créa un house-organ, le "FAC-SIMILE", créa une organisation qui s'emplifia au point que le tirage de son journal atteignait 25.000 numéros et était envoyé dans tous les pays du monde. Il fut même nommé membre du Jury de l'Exposition philatélique tenue à Marseille en 1896 et à Lyon en 1898. Comme il participait aux expositions en y montrant ses fabrications, il y récolta 8 médailles d'or, 6 diplomes d'honneur, 4 Grands prix et la Palme du Mérite !!! On croit rêver !

En 1905, il avait déjà produit 2.000 timbres "Fournier" et bien des timbres -dont certains excellemment contrefaits- furent vendus comme des authentiques par de petits négociants peu reluisants. Mais on sait que les petites boutiques sont visitées aussi par les collectionneurs, car ils croient y trouver des "chopins" comme on dit dans le métier (Ace sujet, un de nos lecteurs peut-il nous donner l'origine de ce mot ?).

Prenant de l'assurance, FOURNIER qui connaissait une prospérité très grande continuait ses fabrications, montait une "clinique" pour la réparation des timbres, garantissant qu'après réparation les timbres pouvaient être soumis aux experts qualifiés, car ils étaient inaltérables à l'alcool, l'eau chaude ou l'essence. Il enlevait les oblitérations plume et vous vendait des timbres immaculés et frais. En 1913, il publiait des annonces dans 40 pays, déclarait fièrement avoir 10.000 clients et publiait un catalogue de 60 pages.

Des agences étaient établies dans chaque pays, dont une en France, 3 en Belgique, 3 aux Pays-Bas, 4 en Italie. Il y en avait même en Egypte, au Siam, en Equateur, etc...

Avant d'arriver à ce sommet, FOURNIER attaquait férocement de grandes firmes de timbres, en les affublant de noms grossiers, tels que racaille, voleurs, vampires philatéliques, anti-facsimiléistes, etc... Son journal lui servait à cela. Il y publiait sans crainte les noms d'individus de 30 à 40 pays qui n'avaient pas renvoyé ni payé les fournitures qu'il avait faites. Parmi ses arguments, il utilisait des phrases de ce genre : "Seuls les fous paient les prix du catalogue, alors que d'authentiques fac-simile, souvent plus beaux que les originaux, leur sont offerts dans le commerce à 10% des prix catalogués".

C'est la guerre de 1914-18 qui fit sombrer l'entreprise. De très nombreux envois furent saisis par des gouvernements qui craignaient l'espionnage par les timbres. D'autre part, l'inexpérience philatélique des employés de la censure ne leur permettait pas de juger s'il s'agissait réellement de fac-simile ou si c'était une fraude de devises par l'envoi de réelles valeurs à un prix truqué.

Devant ce désastre, FOURNIER ne résista pas longtemps et il mourut.

Une imprtante société suisse racheta le stock, imprimant le

mot de FAC-SIMILE sur les timbres et créant 500 collections en album qui furent d'autant plus recherchées qu'à l'époque la science des faussaires n'avait pas encore atteint ce sommet où nous rencontrons des SPERATI. Ces albums ne comprennent que les timbres que l'on a pu trouver dans les stocks à 500 exemplaires au moins, et comme on peut s'en douter, les 3.671 timbres produits par FOURNIER ne s'y trouvent pas au complet.

Tous les clichés et le matériel furent aussi rachetés et le tout devait être couvert par la vente des albums.

Ainsi se termina l'aventure du faussaire qui se croyait un honnête bienfaiteur et auquel tous les honneurs philatéliques ont été rendus.

Nous pouvons juger, avec notre optique actuelle, l'évolution qui s'est produite dans nos conceptions et c'est pour en mesurer toute l'étendue que nous avons rappelé ces faits.

Signé : R.H.

Extrait de STORY-POST, périodique mensuel belge, de Janvier 1965

NDLR : Désormais, les amicalistes yonnais ne pourront plus ignorer ce que signifie le terme "Faux Fournier sur lettre", pièces qui atteignent des prix parfois exorbitants, ce qui tend à confirmer que les faux sont souvent plus chers que les "vrais" !

Y.P.

DEJA... IL Y A 50 ANS

LES P. T. T. SE MODERNISENT

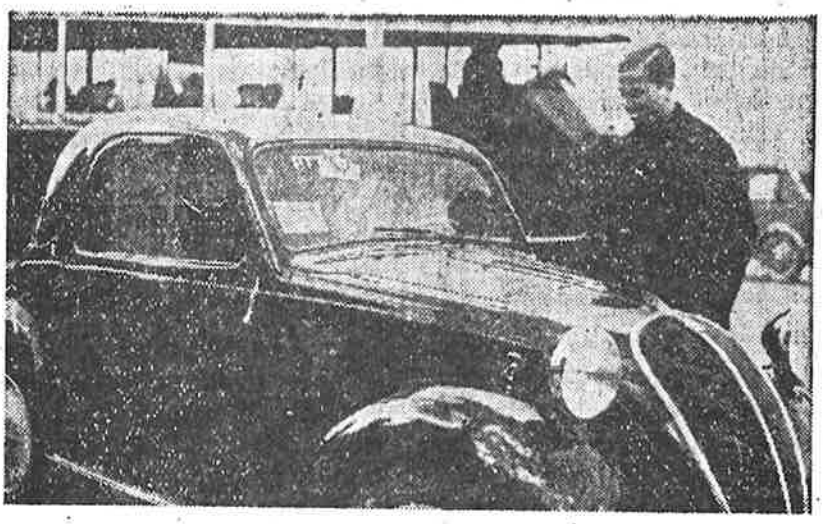

Le relevage des boîtes aux lettres se fera dorénavant par voiture automobile, au lieu d'être faite par tris. Une des voitures aérodynamiques en service.

Trouvé dans un journal régional du .... dimanche 28 mars 1937

Y.P.

LA POSTE A L'HEURE DE LA PUB

Vous avez tous constaté que la publicité est de plus en plus envahissante. Combien de kilos de papier trouvons-nous dans nos boites à lettres au cours d'une année? A part les jeunes enfants, combien de fois avons-nous pesté au moment des publicités à la télévision? Souvenez-vous vers 20H30 pendant le mois qui précède les fêtes de fin d'année!...

La Poste permet elle aussi de se faire assister pour une action publicitaire ou promotionnelle. Elle a créé pour cela un service spécial appelé PUBLIPOSTE. Avec Publiposte, la Poste répond au besoin de publicité directe et de vente des entreprises.

Pour réaliser ses objectifs, PUBLIPOSTE se subdivise en trois services:

1 - POSTIMPACT

2 - POSTCONTACT et POSTCONTACT CIBLE

3 - POSTREPONSE

Dans la présentation de ses services, la Poste souligne à juste titre me semble-t-il, qu'elle ajoute deux points importants : des frais d'expédition réduits et surtout une connaissance de la distribution inégalable.

POSTIMPACT : PLUS VOUS EXPEDIEZ, MOINS CA COUTE CHER

Avec Postimpact, les messages imprimés et adressés peuvent avoir pour objectifs de créer une clientèle, de la fidéliser, de planifier une action, et grâce au retour des coupons-réponse, d'en mesurer la répercussion.

La mention N P A I (n'habite plus à l'adresse indiquée) signale que le fichier n'est pas à jour. Il faut savoir que le taux moyen d'usure annuelle d'un fichier est de l'ordre de 25%.

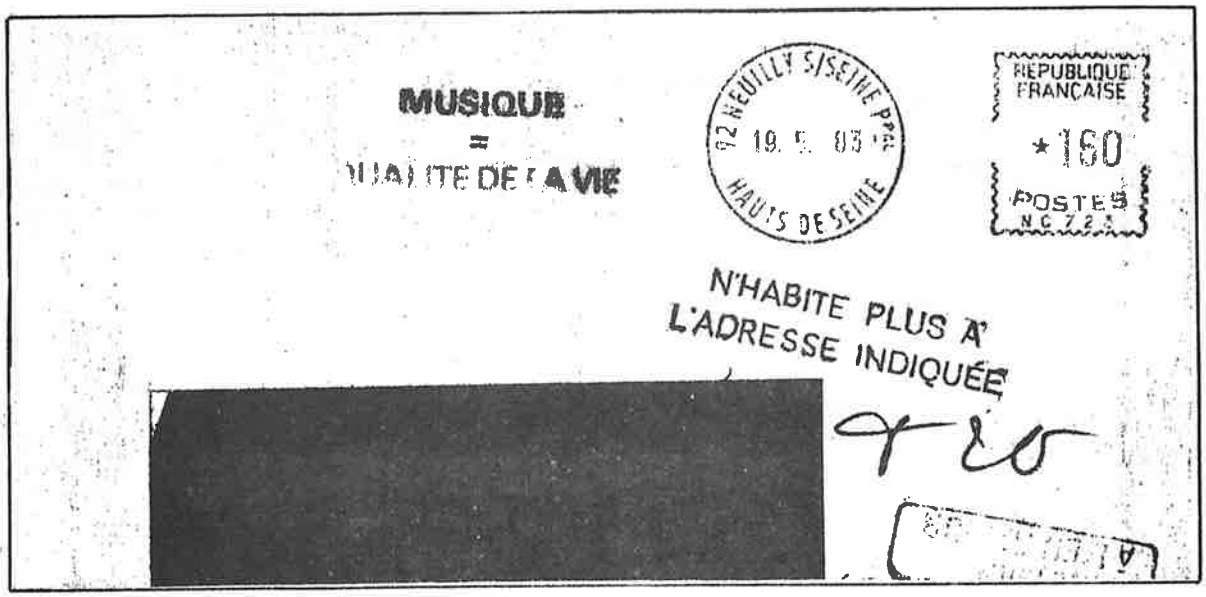

NOTRE DAME de MONTS 24-5-83

FONTENAY le COMTE 20-1-84

LA ROCHE S/ YON R.P. 11-8-84

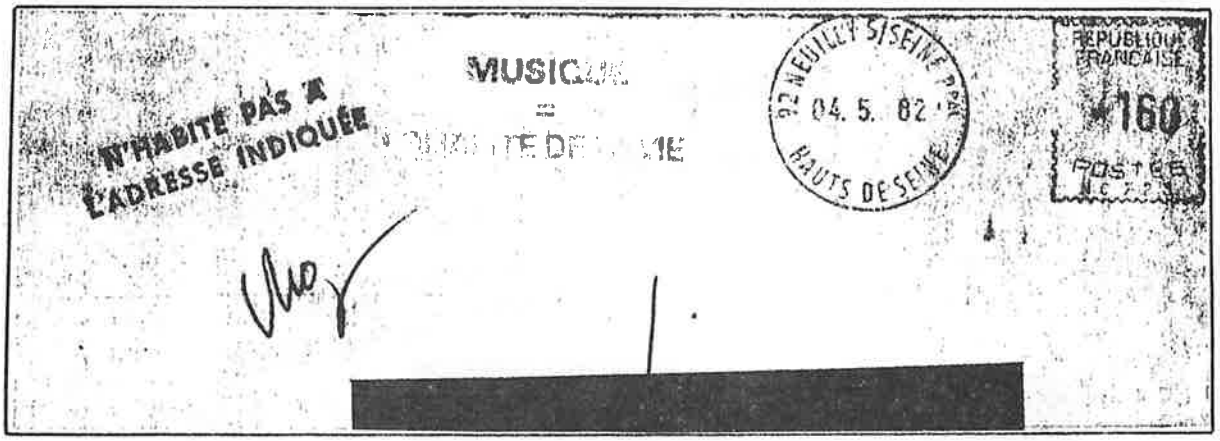

LA ROCHE sur YON R.P. 7-5-82

LA ROCHE S/YON R.P. 6-7-83

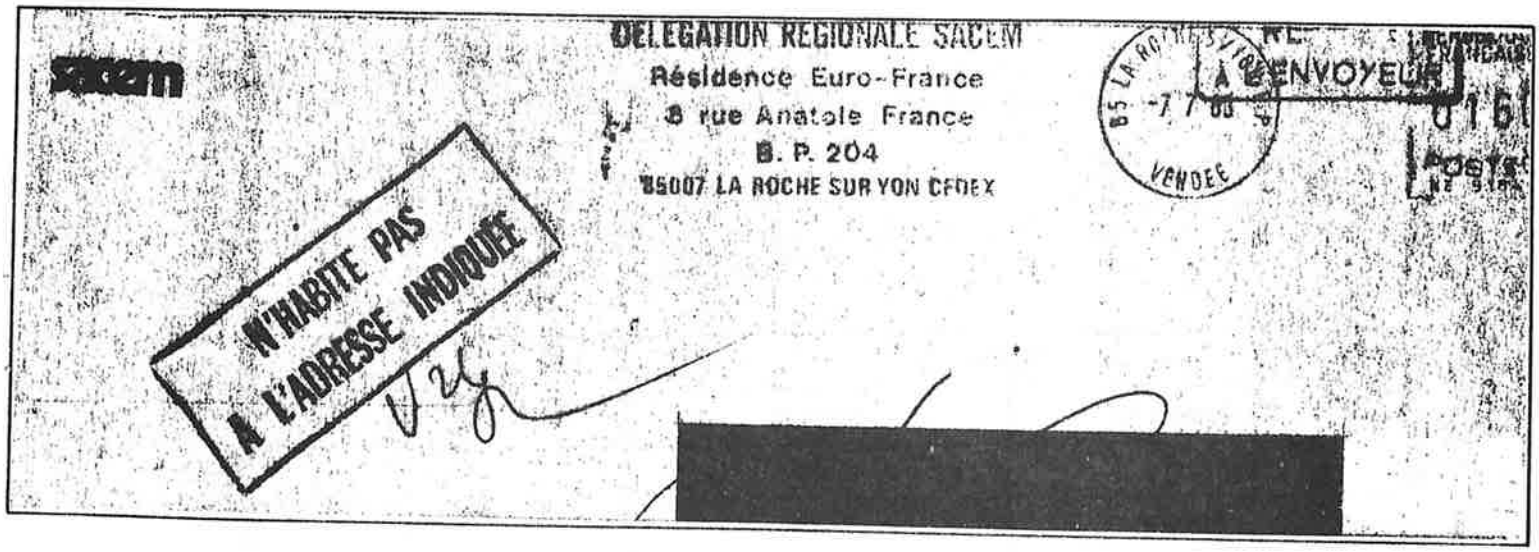

FONTENAY LE COMTE 11-7-83

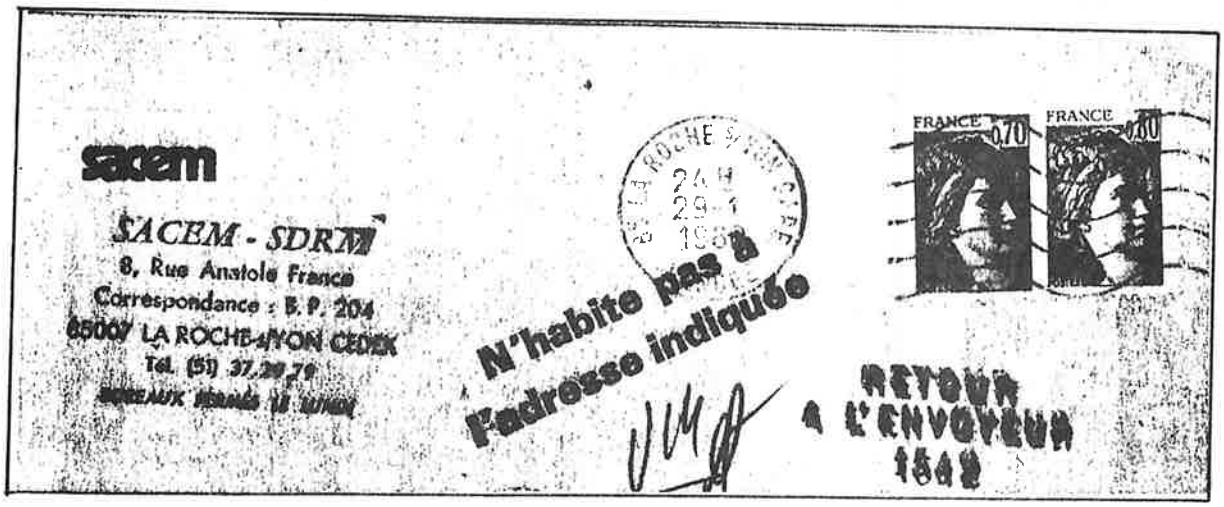

FONTENAY LE COMTE 1-2-80

Pour utiliser POSTIMPACT, il faut nécessairement que le message utilisé soit identique pour tous les destinataires; seule l'adresse est personnelle. Quant au nombre de plis minimum , il doit être de 400 à l'intérieur du département d'origine ou de 1.000 pour la France entière

Par ailleurs, la présentation des messages doit respecter certaines règles:

a) pour les envois sous enveloppes:

- minimum : 90 mm x 140 mm
- maximum : 120 mm x 235 mm

b) pour les envois sous forme de cartes

- minimum : 90 mm x 140 mm
- maximum : 105 mm x 148 mm

LES TARIFS : Ils sont au nombre de trois, les uns rencontrés fréquemment, les autres beaucoup moins

TARIF SPECIAL N° 1

de 400 à 15.000 messages

Poids		Tarif spécial N° 1
Au-dessus de	Jusqu'à	
	20g	1,31
20g	50g	1,69
50g	75g	2,74
75g	100g	
100g	150g	4,56
150g	200g	
200g	250g	
250g	500g	6,72
500g	750g	9,97
750g	1000g	10,47
1000g	1500g	13,40
1500g	2000g	15,91
2000g	3000g	20,67
3000g	4000g	25,29
4000g	5000g	29,74

Tarif spécial N°1 - moins de 20g

Tarif spécial N°1 - de 20 à 50g

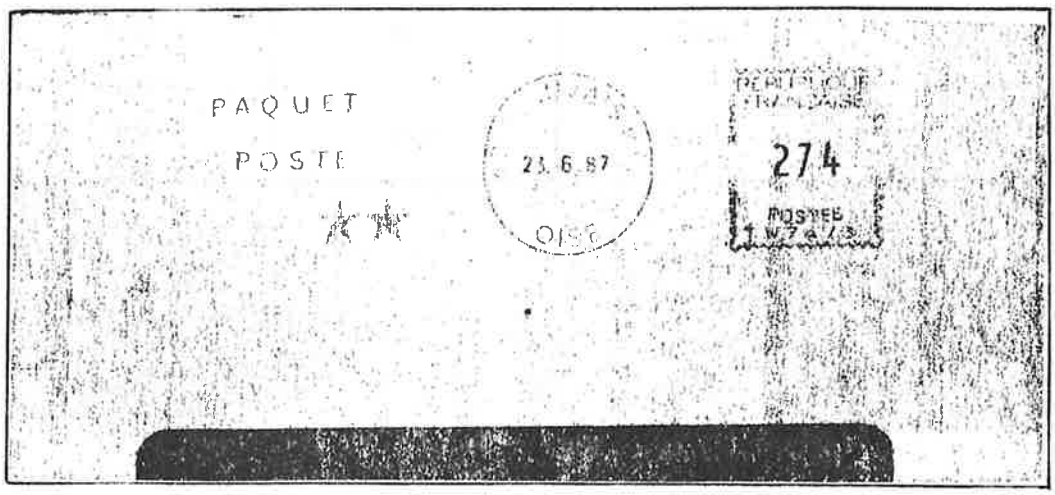

Tarif spécial N°1 - de 50 à 75g

TARIF SPECIAL N°2

- envoi minimum de 15.000 messages par expédition
- poids maximum de 250 grammes

TARIF SPECIAL N° 3

- envoi minimum de 50.000 messages par expédition
- trafic annuel d'au moins 3.000.000 de messages

Poids		Tarif spécial N° 2	Tarif spécial N° 3
Au-dessus de	Jusqu'à		
	20g	1,15	1,02
20g	50g	1,46	1,17
50g	75g	1,84	1,58
75g	100g	2,21	1,92
100g	150g	2,85	2,54
150g	200g	3,48	3,15
200g	250g	4,12	3,77

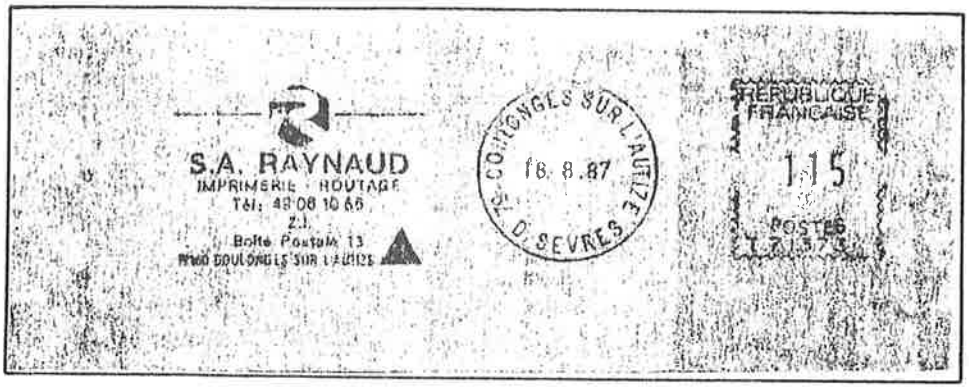

Tarif spëcial N°2 - jusqu'à 20g

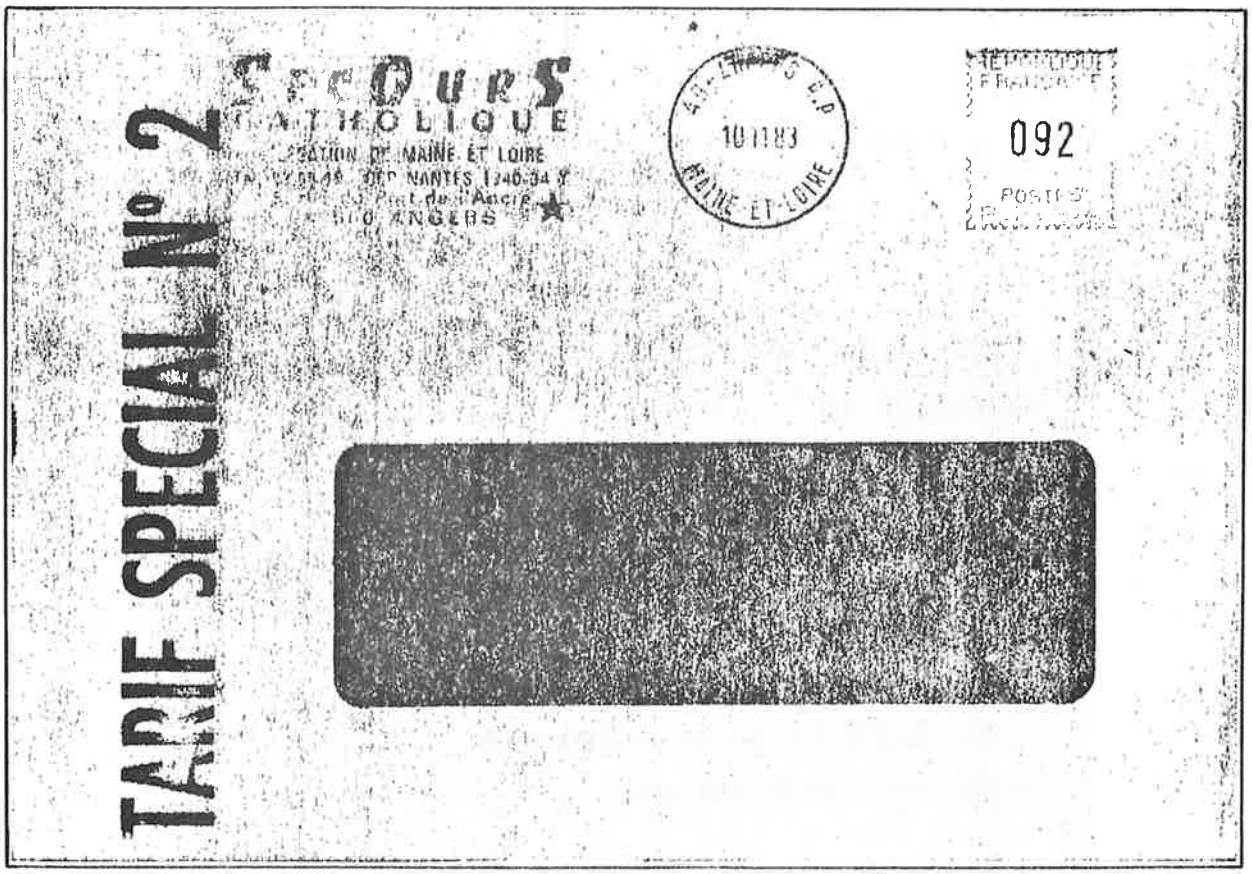

Tarif spécial N°2 - de 20 à 50g

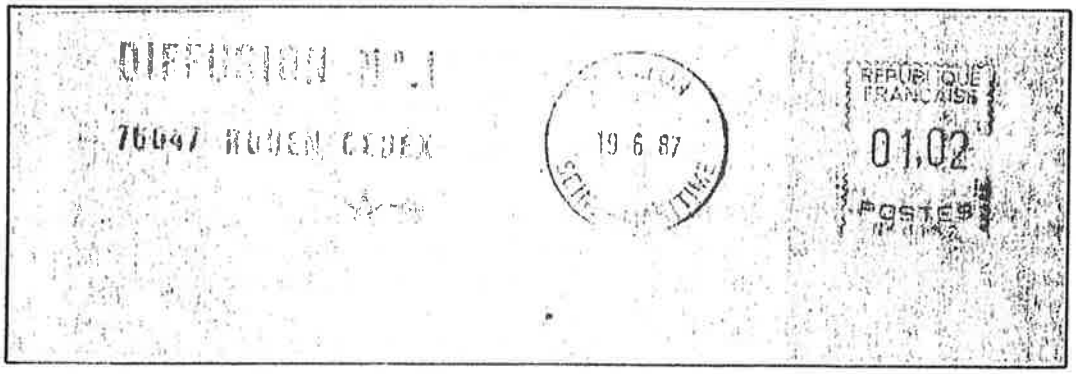

Tarif spëcial N°3 - jusqu'à 20g

POSTCONTACT: DISTRIBUTION SANS ADRESSE, MAIS PAS PAR N'IMPORTE QUI

1) Le message toutes boites, il permet de créer ou d'élargir un fichier grâce au retour du coupon si celui-ci est retourné; par ailleurs, il permet "d'arroser" un secteur géographique bien à fond, par exemple avant l'ouverture d'un magasin. .

Poscontact apporte efficacité et sécurité, il permet même la distribution en boites postales (qui correspond mieux aux besoins de certains annonceurs)

CONTACT-POST
B.P.

à l'attention du Comité d'Entreprise
ou de l'Amicale du Personnel
de vos Etablissements

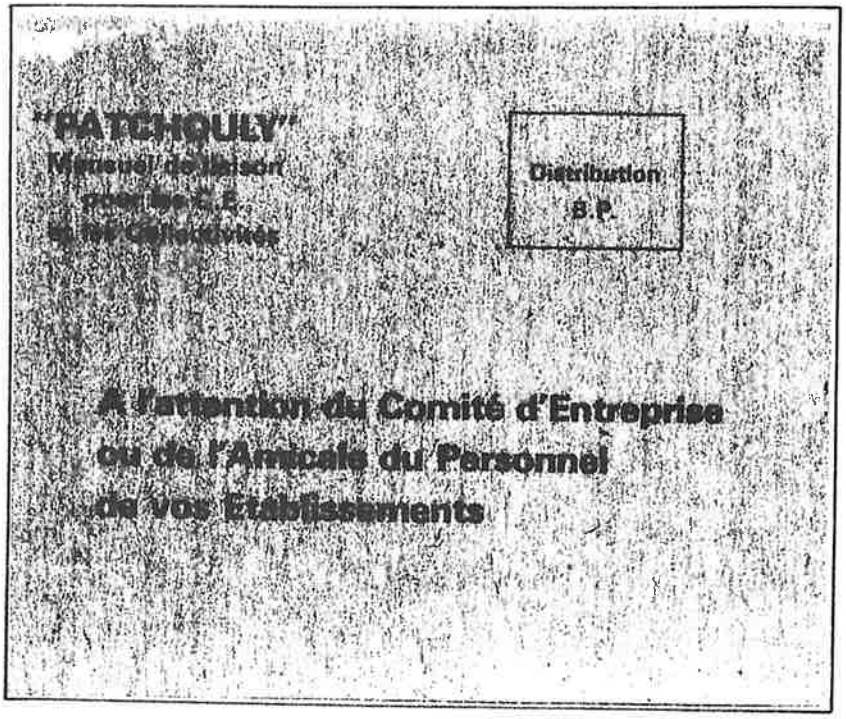

Voici les deux normes à respecter:

- dimensions maximales : 160 mm x 310 mm
- poids maximum : 100 grammes

2) Poscontact ciblé permet en plus de ne pas se disperser dans la distribution: sélection selon le type d'habitat, de la profession, de l'âge etc...actuellement 14 caractéristiques différentes.

C'est un service MEDIAPOST,dont l'expérimentation se poursuit actuellement sur cinq départements: Nord, Pas de Calais, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Doubs.

POSTREPONSE

Le but de ce service est de permettre au destinataire d'adresser sa réponse gratuitement et facilement.

Il existe trois formes de Postréponse:

1°) la Correspondance - Réponse

Le client potentiel retourne l'enveloppe ou la carte T sur laquelle est inscrite votre adresse

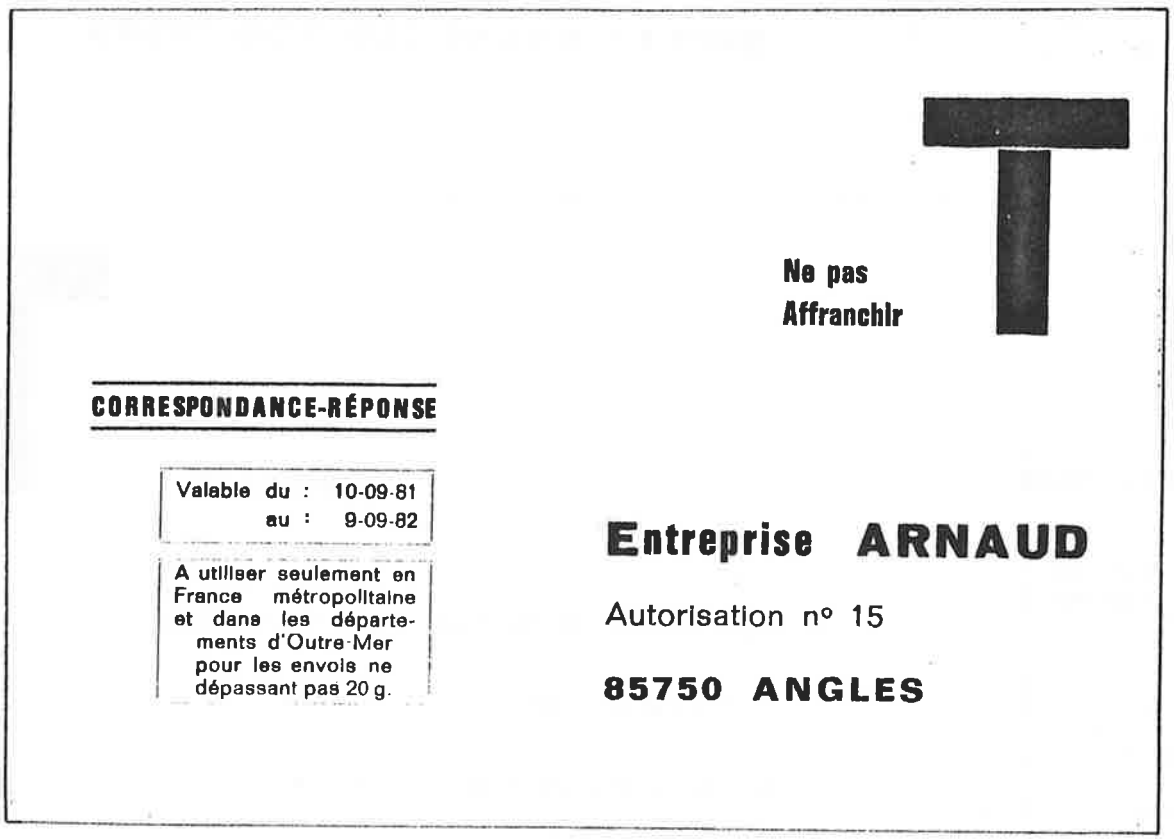

Ne pas
Affranchir

CORRESPONDANCE-REPONSE

Valable du 1.11.87
au 31.01.88

A utiliser seulement en
France métropolitaine et
dans les départements
d'Outre-Mer
pour les envois
ne dépassant pas 20 g

MUTUALITÉ DE VENDÉE

AUTORISATION N°45

85019 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

EDF - GDF

Ne pas
Affranchir

CORRESPONDANCE - RÉPONSE

Valable du 01-09-1982
au 31-08-1985

A utiliser seulement en
France métropolitaine et
dans les départements
d'Outre-Mer
pour les envois
ne dépassant pas 20 g.

ELECTRICITE DE FRANCE - GAZ DE FRANCE

AUTORISATION N° 38

85019 LA ROCHE SUR YON CEDEX

EDF - GDF

Ne pas
Affranchir

CORRESPONDANCE-RÉPONSE

Valable du 01-09-1985
au 31-08-1988

A utiliser seulement en
France métropolitaine et
dans les départements
d'Outre-Mer
pour les envois
ne dépassant pas 20 g.

ELECTRICITE DE FRANCE - GAZ DE FRANCE

AUTORISATION N° 48

85019 LA ROCHE SUR YON CEDEX

2°) la Libre-réponse

Il suffit à l'expéditeur de communiquer le numéro attribué par la Poste. Inscrit sur les enveloppes, il sert d'affranchissement

Ne pas affranchir

MAISON FAMILIALE

LA MAISON POSSIBLE

MAISON FAMILIALE
LIBRE REPONSE N° 1
85019 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

NE PAS AFFRANCHIR
LE PORT SERA PAYÉ PAR LE DESTINATAIRE

Numismatique Française
Libre Réponse N° 23 OISE
60279 GOUVIEUX Cedex

3°) le paquet-poste réponse

Même principe que le 1°), mais il peut être utilisé pour des petits objets tels que pellicules photos etc...

Comme précédemment, les enveloppes et cartes utilisées doivent être "normalisées", c'est à dire satisfaire aux dimensions suivantes:

- enveloppes : minimum : 90 mm x 140 mm
  maximum : 120 mm x 235 mm
- cartes : minimum : 90 mm x 140 mm
  maximum : 105 mm x 148 mm

En ce qui concerne la libre-réponse, aucun impératif puisque c'est le destinataire qui porte lui-même le numéro d'attribution indiqué par la Poste. (En réalité les plis sont souvent préimprimés)

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 1987

Ne pas affranchir

Libre Réponse n° 580 92
92529 Neuilly-sur-Seine Cedex

TARIFS UTILISES

Les tarifs utilisés se décomposent en deux parties: une taxe de base augmentée d'une taxe complémentaire.

La taxe de base est celle choisie pour l'acheminement du courrier soit: 2,20F pour les plis urgents et/ou 2,00F pour les plis non urgents

La taxe complémentaire est calculée ainsi :

TARIF GENERAL

par exemplaire distribué.....0,42 F

avec une perception minimum de:

- si durée inférieure à 1 an : 0,42 x 400.....168,00 F
- autre autorisation, par an : 0,42 x 1.000.....420,00 F

TARIF SPECIAL

pour les "gros" consommateurs de correspondances-réponse et libres-réponse, la taxe complémentaire varie en fonction des réponses reçues l'année précédente.

de 20.001 à 100.000	réponses	par an	.....0,378 F
de 100.001 à 250.000	"	"	.....0,336 F
de 250.001 à 500.000	"	"	.....0,294 F
de 500.001 à1.000.000	"	"	.....0,252 F
au dessus de 1.000.000	"	"	.....0,210 F

Il faut noter que ce tarif spécial s'applique à la totalité du trafic, et non par tranches successives.

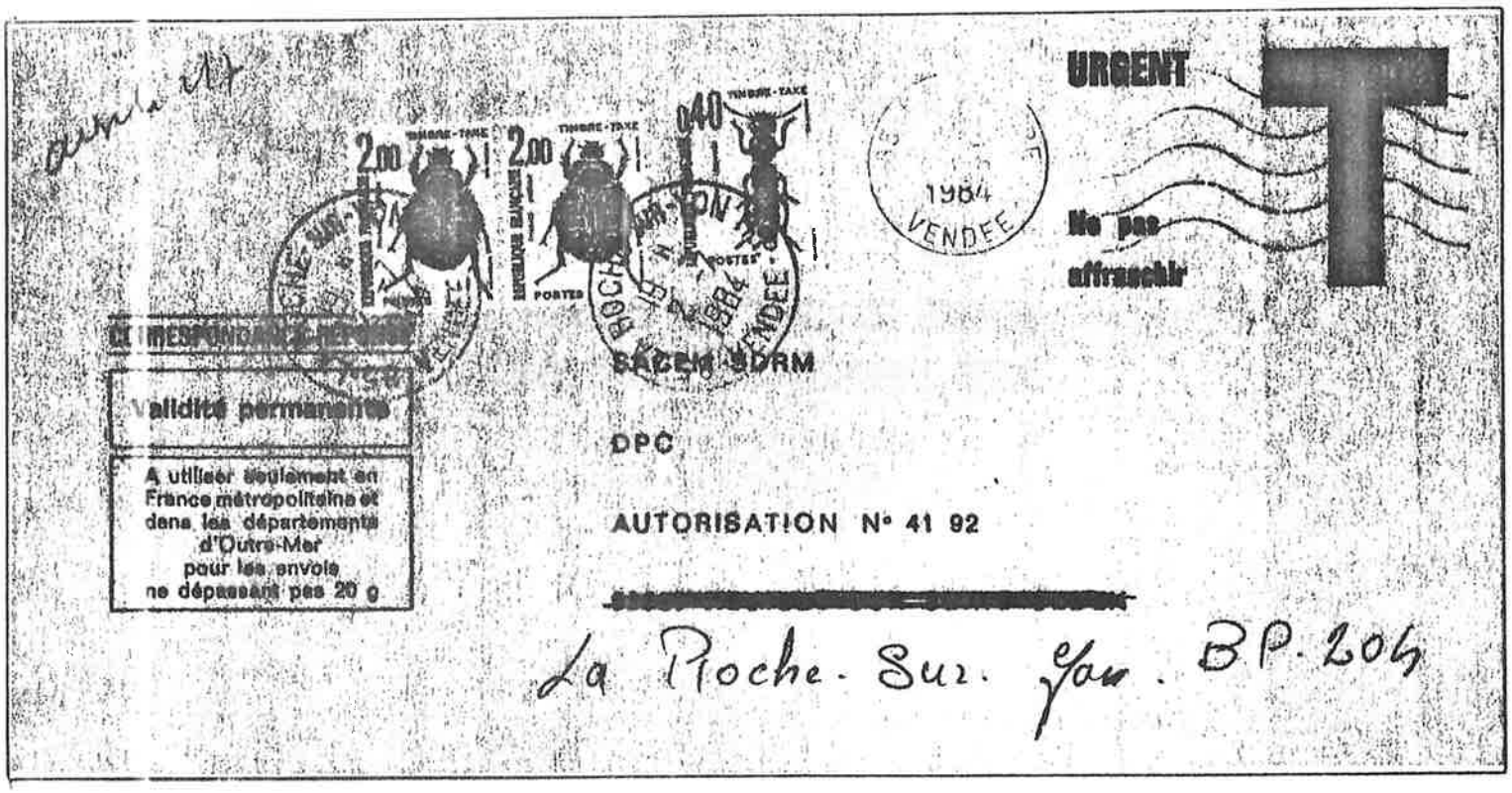

(Vous avez certainement compris pourquoi ce pli a été taxé...)

Voilà, vous savez pratiquement tout sur ce secteur d'activité de la Poste qui reste bien souvent ignoré des philatélistes. Combien parmi nous peuvent montrer un tarif spécial n°1 à 20,67 F, ou un tarif spécial n°3 à 2,54 F ?

Pour en terminer, je vous pose cette simple question: les enveloppes T et les libres-réponse peuvent-elles être considérées comme des Ports Payés ?

Gérard ABERT

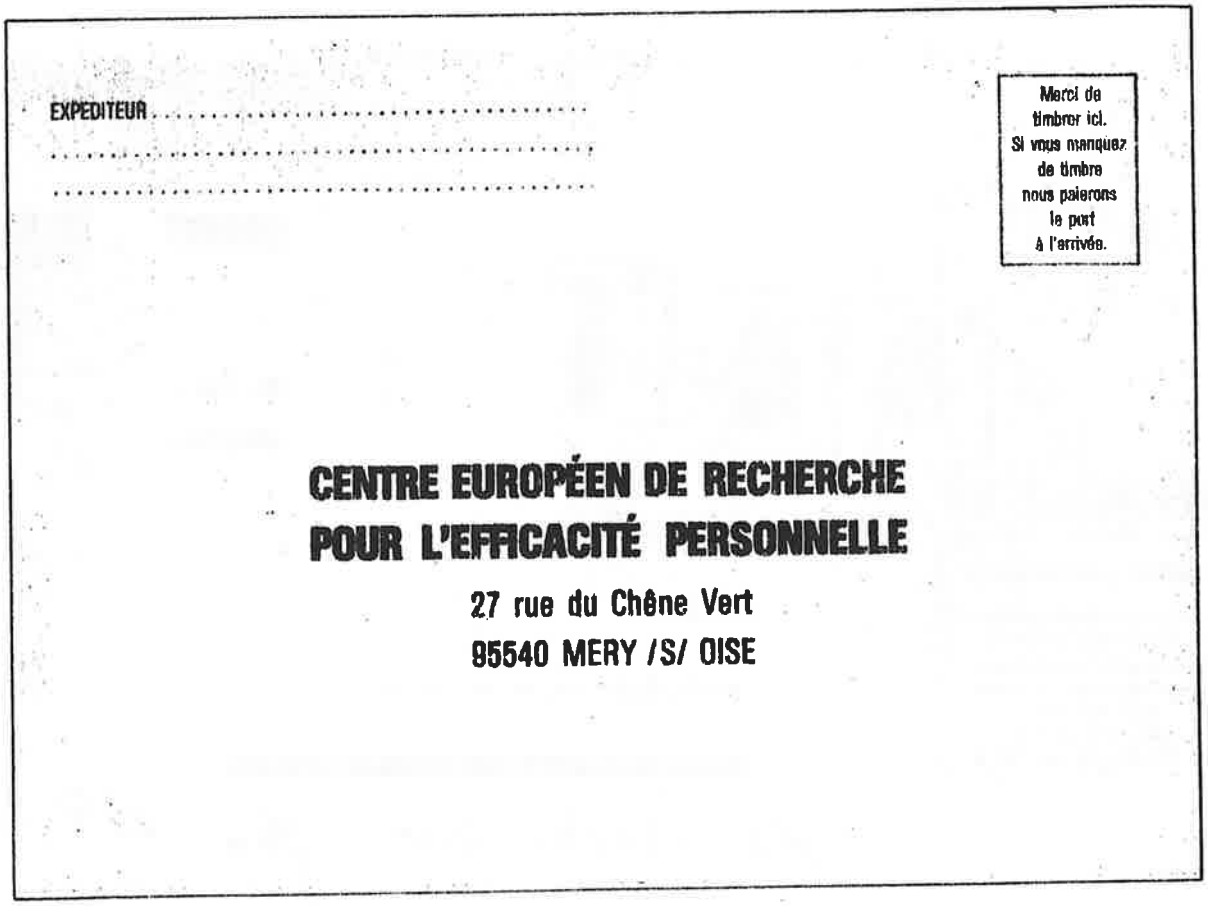

CHARCUTIER - TRAITEUR

Dominique DOUIN

22, Rue des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51. 37. 05. 41
51. 37. 61. 09

20, rue Maréchal Joffre

Daniel RETHORE

Tél. 51.37.09.25

BOUCHERIE CHEVALINE-TRAITEUR

Pour bien monter

votre collection

JAPY-SOEB

CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.46.12

camara

Qualité Pro

OUVERTURE MARDI-SAMEDI

ET APRES-MIDI DE FOIRE

LA PHOTO

LES TRAVAUX

LE LABO

CADRES

ALBUMS

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. : 51.07.02.23

FOURNITURES DE BUREAU

Papeterie BOUTIN

Stylos - Cadeaux

7 Place Napoléon 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 51 37 15 94

ARTICLES PHILATELIQUES

Remise générale de 10%
aux membres de l'Amicale

plein ciel
DES PAPETIERS PLEINS D'IDÉES

COIFFURE – BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy
Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

OPTIQUE COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

MORIER, TOUS LES PERMIS.. OK!
MAIS AUSSI MAINTENANT LA
LOCATION TOUS VÉHICULES,
7 JOURS SUR 7!

JEUNES CONDUCTEURS ACCEPTÉS!!..

MORIER

51 37 13 47
51 36 33 87

2S, Bld. Louis Blanc
La Roche/Yon

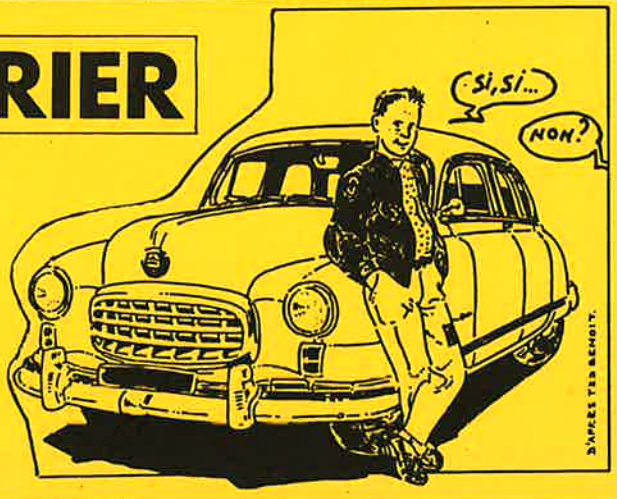

NOUVELLES MARQUES MANUSCRITES DE VENDEE

Dans la première moitié du 18ème siècle il était difficile de chiffrer le port à exiger pour une lettre puisqu'aucune mention de départ ne figurait sur le pli.

Citons Mr. BRUNO, dans son magistral ouvrage sur les Postes en Bas-Poitou qui vient d'être réédité :

" *... pour qu'il fût possible d'apprécier la distance parcourue par une lettre, il était indispensable d'en connaître exactement le point de départ et le point d'arrivée.* "

" *Aussi Louvois, surintendant Général des Postes, dans une lettre du 12 janvier 1687 à Rouillé, Contrôleur général, écrivait-il :* "

" *"Donnez donc ordre qu'on les marque (les lettres) pour les lieux.."* "

" *Conformément à cet ordre les directeurs de bureaux, ou leurs commis, marquèrent les correspondances à la plume.* "

Ce n'est qu'au milieu du 18ème siècle qu'apparurent les tampons encrés.

Il est bien évident que ces marques manuscrites, quoique souvent rares, ne peuvent faire l'objet d'une étude très poussée. Dans un même bureau, la mention pouvait être portée par le receveur ou par un commis; ces personnes pouvaient être remplacées fréquemment, il leur était possible aussi d'apporter, même inconsciemment, des modifications à leur écriture par hâte, maladie, qualité du papier ou de l'encre, etc etc...

Impossible donc d'établir un catalogue exhaustif.

Mais il ne semble pourtant pas sans intérêt de recenser les marques manuscrites qui sont portées à notre connaissance.

Dans cet article, nous mentionnons des pièces qui figurent dans la collection de notre sociétaire et ami, Mr Jacques RENOLLAUD.

Qu'il en soit remercié !

BEAUVOIR - 17 Septembre 1734

LA CHATAIGNERAIE - 12 Juin 1739

LES ESSARTS (sur lettre en P.P.) - 20 Janvier 1732

de fontenay en poitou — FONTENAY-LE-COMTE. 21 Janvier 1728

payée à fontenay (port payé jusqu'à fontenay) — id — les 2 inscriptions sur lettre du 10 Juillet 1802

de fontenay le Comte — id — Déboursé du 7 Mars 1781

de Luçon — LUÇON. 18 Mai 1712

de luçon
franc — id — Port payé 12 Avril 1722

port payé
a Luçon — id. 12 Octobre 1787

mortagne — MORTAGNE. 26 Mars 1734

p payé de la mothe achard — LA MOTHE ACHARD. 27 Juin 1727

de la mothe achard — id — 28 Janvier 1731

a quite a pouzauges — POUZAUGES. réexpédition 6 Novembre 1807

des sables — LES SABLES D'OLONNE. 1719

ST FULGENT . 11 Janvier 1756

ST GILLES . 26 Décembre 1742

TIFFAUGES . 12 Septembre 1747

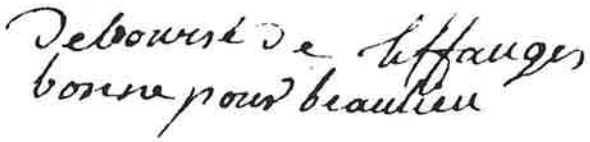

- id - . 30 Août (année inconnue)

nota: sur le devant TIFFAUGES N°2 à sec.

UNE LETTRE SANS MARQUE MANUSCRITE

Cette lettre partie de Fontenay le 4 février 1698 pour Saint-Fulgent présente la particularité de ne porter aucune marque manuscrite d'origine à proprement parler, mais seulement la mention "ROUTTE de NANTES"

Au verso, une marque de port pour 4 sols.

Ce pli a cependant été transmis par la Poste.

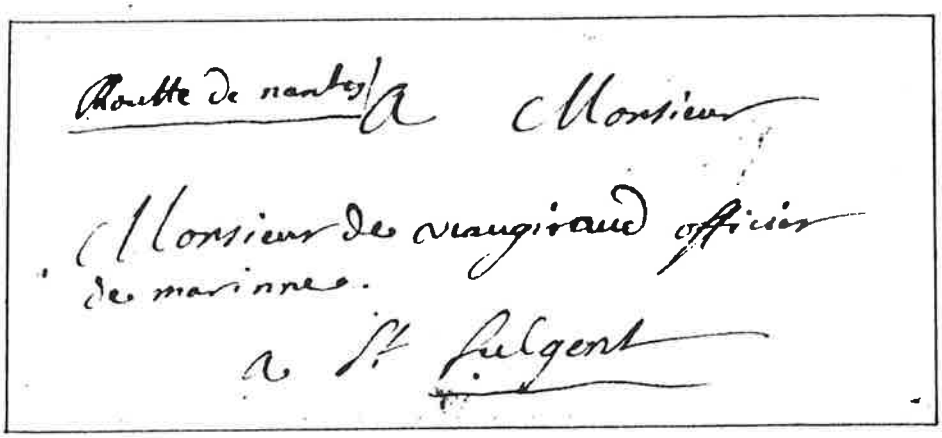

J. RENOLLAUD

L'AFFRANCHISSEMENT DES TELEGRAMMES EN TIMBRES-POSTE

Par arrêté du 23 janvier 1908, un essai de perception des taxes télégraphiques par apposition de timbres-poste sur des minutes de télégrammes ou sur papier libre est autorisé dans les Chefs-lieux de département et dans quelques villes de situation spéciale.

L'application de ce système n'ayant occasionné aucune difficulté pour le service et pouvant, dans certains cas, constituer une facilité appréciable pour le public, le décret du 31 mai 1910 prescrit son adoption à titre définitif à compter du 1er juillet 1910 dans tous les bureaux télégraphiques de l'Etat, permanents ou temporaires, municipaux, bureaux auxiliaires, gare de chemins de fer, bureaux écluses, bureaux sémaphoriques et militaires.

La circulaire n°667 du 10 juin 1910, de la direction d'exploitation télégraphique, fixe les dispositions de détail que comportait l'application de ce mode de perception des taxes télégraphiques.

DEPOT DES TELEGRAMMES AFFRANCHIS EN TIMBRES-POSTE.

De la campagne la plus éloignée d'un bureau télégraphique, on pouvait, sans déplacement long et coûteux, faire parvenir un télégramme à son correspondant: il suffisait de remettre le télégramme au facteur rural lors de son passage, ou bien d'atteindre la boîte aux lettres la plus proche.

Les télégrammes trouvés dans les boîtes de quartier dans les boîtes rurales ou des gares, recevaient la mention "Trouvé dans la boîte de...".

En voyage, le dépôt entre les mains des agents de chemin de fer, dans certains trains, ne se faisait que pour les télégrammes préalablement affranchis en timbre-poste.

Enfin, pour éviter une attente, l'on pouvait aussi le déposer ainsi aux guichets de tous les bureaux postaux.

LES TELEGRAMMES AFFRANCHIS EN TIMBRES-POSTE N'ETAIENT ADMIS QUE DANS LE REGIME INTERIEUR

ENREGISTREMENT DES TELEGRAMMES.

Dès que le télégramme était remis à l'agent du guichet télégraphique, ce dernier contrôlait immédiatement :

- la validité des timbres-poste
- le montant de l'affranchissement.
- la régularité de la rédaction
- et la désignation précise du bureau destinataire.

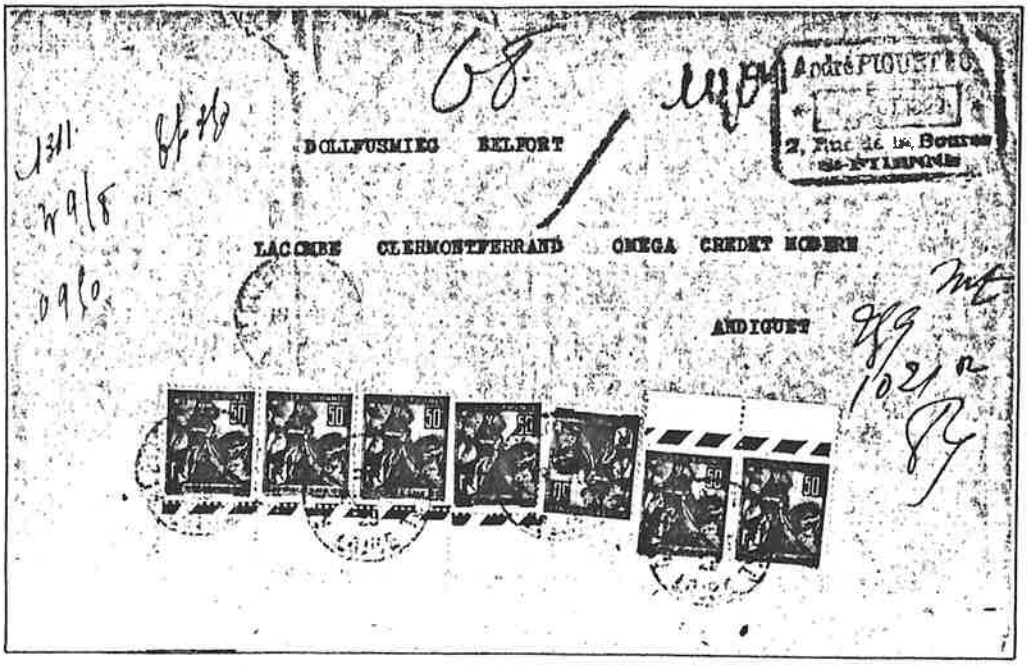

Minute de télégramme sur papier libre à en-tête de l'expéditeur, du 19.10.29

Les timbres apposés devaient représenter le montant intégral des taxes télégraphiques (principal et accessoires).

A titre de tolérance, il était donné suite aux télégrammes de plus de 10 mots insuffisamment affranchis lorsque l'insuffisance constatée était au plus égale à 2 mots pour les télégrammes de 11 à 20 mots et de 4 mots pour les télégrammes au-dessus de 20 mots.

A l'issue du contrôle, si le télégramme remplissait les conditions requises pour être mis en transmission, les vignettes postales étaient immédiatement oblitérées par l'application du timbre à date du bureau.

TRANSMISSION DES TELEGRAMMES.

a.- les télégrammes affranchis en timbres-poste étaient transmis dans les mêmes conditions que les télégrammes acceptés en numéraires.

b.- Si, par application relative à la tolérance, un télégramme insuffisamment affranchi était mis en transmission, une taxe égale au double de l'insuffisance était présentée au destinataire.

c.- Si le destinataire refusait de payer, le télégramme ne lui était pas remis et le complément de taxe à percevoir était réclamé à l'expéditeur.

d.- les télégrammes insuffisamment affranchis auxquels la tolérance n'est pas applicable étaient transcrits sur une formule bleue d'arrivée avec la mention "Télégramme insuffisamment affranchi en timbres-poste", puis acheminé postalement par le plus prochain courrier.... si les figurines apposées sur la minute représentaient au moins la taxe applicable à la lettre simple ! Les timbres étaient néanmoins tous oblitérés.

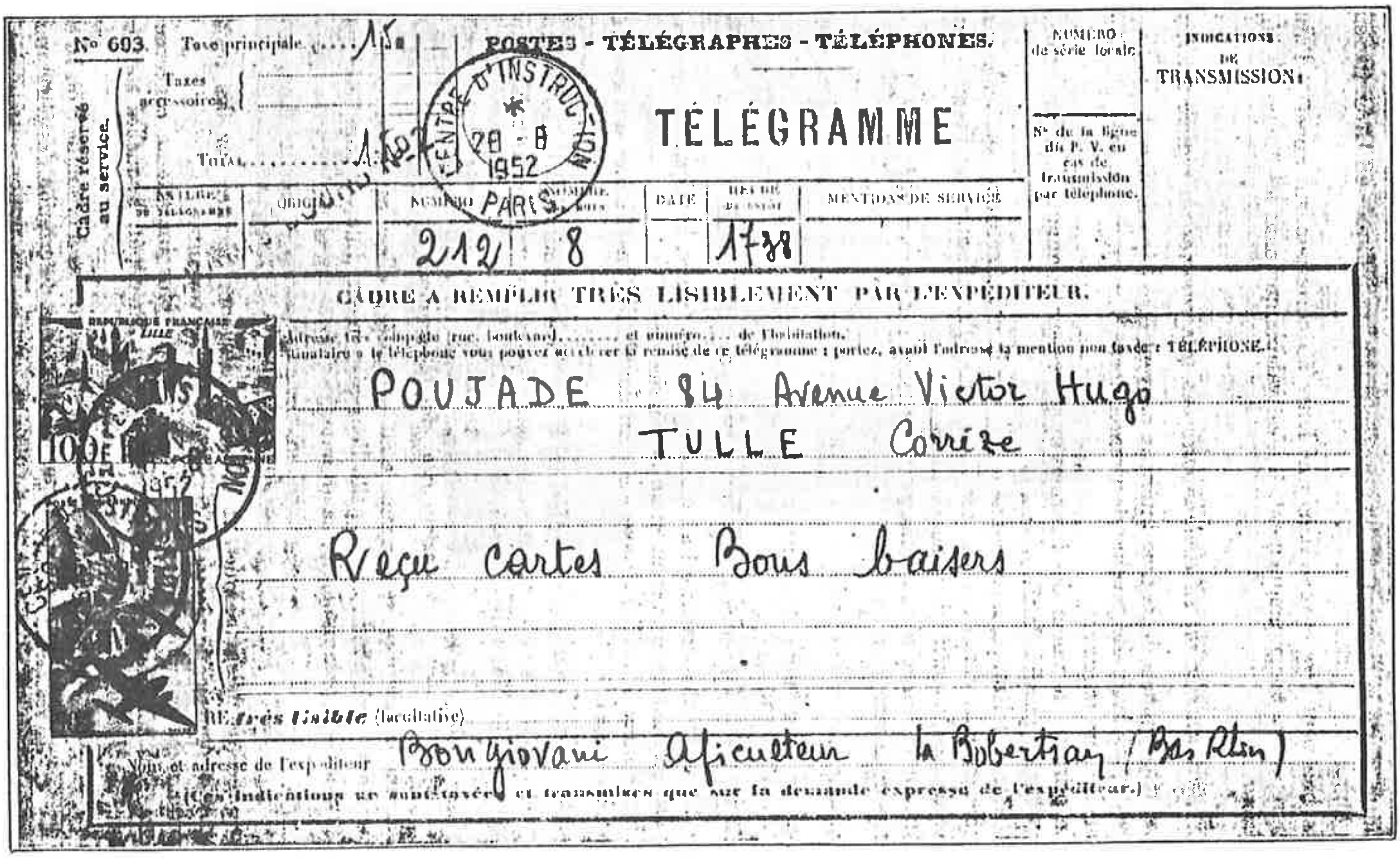
N° 693 Taxe principale 15
Taxes accessoires
Total 15
POSTES - TÉLÉGRAPHES - TÉLÉPHONES.
TÉLÉGRAMME
CENTRE D'INSTRUCTION PARIS 28-8 1952
NUMÉRO de série locale
INDICATIONS DE TRANSMISSION
N° de la ligne du P. V. en cas de transmission par téléphone.
Cadre réservé au service.
ORIGINE | NUMÉRO | NOMBRE DE MOTS | DATE | HEURE DE DÉPÔT | MENTIONS DE SERVICE
212 | 8 | | 17 38
CADRE A REMPLIR TRÈS LISIBLEMENT PAR L'EXPÉDITEUR.
POUJADE 84 Avenue Victor Hugo
TULLE Corrèze
Reçu cartes Bons baisers
Nom et adresse de l'expéditeur Bongiovani Aficulteur la Bobertiay (Bas Rhin)
(Ces indications ne sont taxées et transmises que sur la demande expresse de l'expéditeur.)

Minute sur formule P.T.T.

CONCLUSION : Ce mode paiement était bien souple. Il aurait duréjusque vers 1958 (je recherche le texte d'application). Encore fallait-il posséder une solide connaissance du "Compte des mots". Il existait par exemple :

- des mots qui n'étaient pas taxés: les indications de service...
- des mots qui ne comptaient que pour une unité de taxe quelque soit le nombre de caractères: un chiffre isolé, l'expression désignant la voie publique en adresse (Boulevard de la République),...
- des mots ou expressions comptés par quinze caractères: les mots simples des langues autorisées, les nombres écrits en lettres (deux mille cent onze)...
- des mots comptés pour une unité par cinq caractères: des groupes chiffres, les mots artificiels du langage écrit...

Ainsi, pour le télégramme ci-dessus :

Adresse:	POUJADE	1 mot	
	84	1 "	
	Avenue Victor Hugo	1 "	
	TULLE	1 "	
	Corrèze	0 "	nom de département
Texte:	RECU	1 "	
	CARTES	1 "	
	BONS	1 "	
	BAISERS	1 "	
		------	
	soit	8 "	

Expéditeur : Le nom et l'adresse de l'expéditeur ne sont taxés que s'ils sont transmis à la demande de l'envoyeur.

Ce télégramme correctement affranchi à la taxe principale de 150 Frs n'aurait pas eu à bénéficier de la tolérance pour insuffisance d'affranchissement quisqu'il comprend moins de 11 mots.

E. GLEMAREC
président
du Groupement Philatélique
de Bretagne

DES TIMBRES IGNORES ET CEPENDANT TOUT A FAIT LEGAUX

Tout le monde connaît le timbre de France émis en 1956 et représentant le port de Strasbourg, mais qui sait qu'il existe, et depuis 1894, une autre vignette concernant les installations portuaires de la capitale de l'Alsace ?

Emission locale 1894

Emission P.T.T. 1956

Deux timbres, un 2 pf. bleu et un 3 pf. vert-jaune, ont donc été émis en 1894 par une poste privée strasbourgeoise, la Hansa, dirigée par une dame von REICHENSTEIN.

A cette époque l'Alsace faisait partie de l'Empire d'Allemagne. Or les tarifs de la poste de l'Empire étaient très élevés et la loi postale du 28 octobre 1871 ne défendait pas expressément l'expédition de courrier dans l'enceinte d'une localité et donc la création de postes privées. De 1871 à 1900, ces sociétés d'expédition de courrier se multiplièrent et 160 villes d'Allemagne eurent leurs services postaux locaux qui travaillaient à moitié prix par rapport aux services officiels.

A Strasbourg même plusieurs sociétés se succèdèrent de novembre 1886 à mars 1900, qui utilisèrent des timbres recherchés par les philatélistes. La Hansa en émit 24 de 1892 à 1900.

Les plus connus des locaux d'Alsace, et les plus recherchés par les thématistes, sont les reproductions de la cathédrale de Strasbourg qui ne figurent jamais dans les circulations, hélas !

D'après un article de la Société "Union"
que nous remercions vivement.

SOCIÉTÉ

DES AMIS

DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ,

Séante à Fontenay-le-Peuple, Département de la Vendée.

SÉANCE du vingt-neuf Janvier mil ſept cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République françaiſe.

A TOUTES LES SOCIÉTÉS DE LA RÉPUBLIQUE.

LES tyrans ſe coaliſent contre notre liberté ; nous avons détruit leur chef, coaliſons-nous contre la tyrannie. Que l'harmonie règne dans toutes les opérations des Sociétés populaires ! qu'une ſurveillance & une correſpondance actives entr'elles étouffent les projets liberticides des ennemis de notre liberté naiſſante !

C'eſt dans ces vues que nous vous prions de prendre en conſidération l'Arrêté que nous avons pris dans notre Séance du vingt-ſept de ce mois, & que nous vous invitons à l'adopter.

Signés, FILLON, aîné, Préſident.

LAPARRA, GIRAUD & GORJU, Secrétaires.

EXTRAIT du Procès-verbal de la Séance du vingt-ſept Janvier mil ſept cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République françaiſe.

LA Société a arrêté que, par une Circulaire, elle inviteroit toutes les Sociétés des Villes & Bourgs ſitués ſur les frontières maritimes, à porter la plus ſcrupuleuſe ſurveillance ſur la conduite de tous les Employés dans les magaſins de toute eſpèce, pour les armées ; à veiller avec exactitude ſur la conduite des Fourniſſeurs en tout genre, ainſi que ſur la qualité des fournitures & diſtributions des habillemens, vivres, armes & munitions ; à veiller ſur la conduite tant des Généraux que des Officiers des Troupes qui ſeront placées dans leurs territoires, & à réprimer tous les abus qui pourroient ſe gliſſer & tromper la cauſe commune, en les denonçant de ſuite.

Pour Copie conforme.

Signés, FILLON, aîné, Préſident.

LAPARRA, GIRAUD & GORJU, Secrétaires.

Document J. RENOLLAUD

ACHAT XXV VENTE

L'AURÉUS

comptoir vendéen
des métaux précieux

Achat - Vente
au plus haut cours

OR - ARGENT

du DÉBRIS au LINGOT - achat de tous les OBJETS DE COLLECTIONS
PAIEMENT COMPTANT

9, place du Marché, 85000 La Roche-sur-Yon

Tél.
51 62 75 39

ouvert du mardi
au samedi

de 9 heures
à 19 heures

discrétion
assurée

ACHAT VENTE

L'ECLIPSE

LIBRAIRIE ANCIENNE

PRESSE ILLUSTREE. JULES-VERNE

4 rue du Passage. La Roche-sur-Yon.

Tel. 51 62 75 39

JCR

BRICOGITE

C'est du bon boulot.

© 51.62.39.07

OUVERT TOUS LES JOURS
du Lundi au Samedi
9H15 à 12H15 - 14H à 19H15

Route d'Aizenay
Boulevard Edison
85000 LA ROCHE-SUR-YON

BOIS	QUINCAILLERIE	DECORATION
CARRELAGE	OUTILLAGE	MOQUETTE
SALLE DE BAIN	MACHINE A BOIS	LUMINAIRE
ELECTRICITE	TONDEUSE	PEINTURE

RENSEIGNEMENTS

LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.62.26.57

FONTENAY-LE-COMTE
Tél. 51.69.32.23

TONNAY-CHARENTE
Tél. 46.87.00.99